

L'étude du FMI qui plaît aux syndicats

Une fois n'est pas coutume, le très néolibéral Fonds monétaire international rend service aux syndicats grâce à une étude parue en mars.

Page 5

Le 1er Mai en Suisse romande

Les sections SEV participent au 1er Mai. De Genève à Bienne en passant par Lausanne et Neuchâtel ou Fribourg.

Pages 8 et 9



Pétitions remises

CFF: deux pétitions remises pour les allocations régionales.

Page 20

Le 14 juin, on vote sur l'avenir de la redevance TV/radio

Service public, quel futur?

Les attaques contre le Service public se multiplient en Suisse. Le 14 juin, la population se prononce sur la Loi sur la redevance radio et TV.

Dans certains milieux, Service public est devenu un gros mot: pour ces personnes, le service universel, l'esprit collectif, la solidarité valent moins que leur intérêt personnel ou le principe du pollueur-payeur. Elles remettent aussi en question que les transports publics couvrent l'ensemble du territoire à un prix uniforme et elles se demandent si elles doivent laisser les médias électroniques aux lois du marchés sans se soucier de l'indépendance de la presse, pourtant fondamentale pour notre démocratie. Le vote du 14 juin sur la redevance met justement la nature du Service public au centre du débat.



Dossier de 10 à 12

La nouvelle loi sur la redevance est attaquée par l'Union suisse des arts et métiers.

TL: le mérite à la trappe

Les négociations de la CCT TL viennent d'accoucher d'un joli petit bébé: l'abandon par la direction du salaire au mérite pour les conductrices et les conducteurs. Enterré grâce à la mobilisation du personnel. Il reste d'actualité pour le personnel hors conduite. Pas question de crier victoire donc, car les négociations ne sont pas terminées et il reste de nombreux points à améliorer.

Pages 2 et 3

Christina Jäggi est secrétaire de l'organisation au SEV

Depuis six mois à la barre

■ La fonction de «secrétaire de l'organisation» est une des fonctions les plus importantes pour le SEV. Avec Christina Jäggi, elle est occupée pour la première fois par une femme. Dans le fond, il s'agit d'une fonction d'état-major, qui prépare les dossiers des points à traiter par le comité directeur, le comité et le congrès.

Christina Jäggi exerce cette fonction de-

puis six mois avec détermination et calme. Elle vivra au mois de mai son premier congrès à son nouveau poste. Mais Christina Jäggi n'a rien à craindre: elle bien préparée, compétente et connaît très bien le SEV: elle dénombre 12 ans en tant qu'assistante, dont une grande partie pour Giorgio Tuti.

Interview en pages 6 et 7



EN VITESSE

Décision toute proche de la caisse de pension CFF

■ Ces prochains jours tombent les décisions concernant les mesures de stabilisation de la caisse de pension CFF. La conférence CCT du SEV s'est penchée sur le dossier après le délai rédactionnel de *contact.sev*. Dès que toutes les décisions seront tombées, un SEV-Info vous en informera.

Mesures d'accompagnement: double jeu du CF?

■ Le Conseil fédéral s'est prononcé récemment en faveur d'une augmentation des amendes en cas de sous-enchère salariale de 5000 à 30 000 francs. Voilà au moins un pas qui va dans la bonne direction. Mais, d'autre part, il a renvoyé la mise en œuvre de cette décision aux calendes grecques, en tout cas pas avant les élections fédérales. Le Parlement ne statuera, si tel devait vraiment être le cas, sur ces amendes plus élevées qu'après la consultation sur la loi sur le travail au noir, soit début 2016 seulement. Quant à toutes les autres améliorations nécessaires pour protéger les salaires, elles ont été gelées par le Conseil fédéral. Il a argumenté qu'il voulait attendre la décision sur la loi d'application de l'initiative contre l'immigration de masse avant de parler du renforcement des mesures d'accompagnement. Si la population a l'impression que les salaires suisses sont menacés, la méfiance envers les Accords bilatéraux augmentera. Un éventuel référendum n'aurait alors plus guère de chance de succès. On a promis à la population suisse de verser des salaires suisses en Suisse. Les syndicats exigent que cette promesse soit tenue. Les amendes doivent être aussi rapidement que possible majorées, les cantons doivent pouvoir arrêter les travaux sur demande des contrôleurs quand un soupçon de sous-enchère pèse et les contrôles doivent être renforcés.

uss

Négociations CCT TL-LEB

La lutte des conducteurs

Le combat mené depuis plus de six mois contre le salaire au mérite aux Transports publics de la région lausannoise aura porté ses fruits, du moins pour les conducteurs et les conductrices. Lors de la séance de négociations du 2 avril, la direction a renoncé à son projet. Mais tout n'est pas encore gagné!

C'est une avancée importante dans les négociations CCT entre la direction des TL et le SEV. Après une séance de pourparlers du 19 mars reportée par la direction, les dirigeants ont renoncé à la part au mérite pour les conducteurs et les conductrices. Cette victoire est importante pour le SEV qui avait refusé ce projet de système salarial au mérite dès son annonce. La mobilisation du personnel syndiqué - qui avait refusé ce projet à 93%, avec un

taux de participation de près de 60%! - aura donc eu raison d'un système salarial qui n'avait de séducteur que le graphisme. Avec des plafonds salariaux en guise de miroir aux alouettes, il n'aura pas su convaincre les conducteurs et les conductrices pour qui ce système fleurait bon l'arbitraire.

Tout n'est pas rose!

Membre de la délégation de négociations du SEV, la secrétaire syndicale Valérie Solano salue cette «avancée positive. Il n'en demeure pas moins que le personnel hors conduite serait tout de même soumise à une évaluation individuelle influençant le salaire. Pour ce personnel, nous pourrions imaginer une part au mérite (=«contribution») comme le nomme la direction), pour autant que cela se fasse au niveau des équipes. Mais là aussi beaucoup reste à négocier.»

Quelles hausses de salaires?

Si le recul de la direction est une excellente nouvelle, le

chemin qui mène à la conclusion d'une CCT moderne - appelée de leurs vœux par les TL - est encore semé d'embûches. «Le personnel de conduite ne sera pas soumis à une évaluation liée à son salaire, mais la direction s'est gardée d'articuler un montant pour l'augmentation mensuelle à l'ancienneté. Cet élément essentiel doit encore être négocié», poursuit Valérie Solano.

Ce point-là et bien d'autres doivent encore être résolus. Le SEV rappelle que les revendications émises par ses membres lors de conférences CCT bien suivies n'ont toujours pas trouvé de solutions. «Outre le montant de la progression à l'ancienneté, la répartition ancienneté/mérite doit encore être discutée, ajoute Valérie Solano. Les critères pour ce mérite que nous voulons collectif n'ont pas encore été définis. Nous n'avons pas encore abordé l'enclassement pour lequel le personnel a déjà manifesté son incompréhension et

son désaccord: de nombreux métiers souhaitent une revalorisation et pour l'instant ce n'est pas réalisé. Finalement, il faudra que la CCT réponde, au moins pour partie, à des situations de travail spécifiques comme la polyvalence des conducteurs du M1.»

La mobilisation continue!

On le voit, il n'est pas encore temps de crier victoire, même si la situation s'est détendue. Les négociations se poursuivent le mardi 21 avril. Une semaine pour le moins intéressante puisque la transparence des salaires des dirigeants des TL sera au menu de l'assemblée générale des actionnaires le jour avant, soit le 20 avril. Mais de bonnes conditions de travail et une bonne CCT dépendent avant tout de la mobilisation de chacune et chacun. «Nous donnons d'ores et déjà rendez-vous au personnel le jeudi 23 avril pour une importante journée d'action!», conclut Valérie Solano.

Vivian Bologna

Tessin

Référendum contre les heures d'ouverture des magasins

Prolonger les heures d'ouverture des magasins au Tessin pour servir qui? Les patrons y gagneront sans que les employé-e-s n'en profitent. Au contraire.

Et les femmes en feront tout particulièrement les frais, car elles auront toujours plus de mal à concilier vie professionnelle et vie familiale. UNIA vient de lancer le référendum contre cette nouvelle loi cantonale et les autres fédérations syndicales tessinoises soutiennent

cette lutte. Le SEV invite la population et ses membres à signer le référendum. Stress, pression et horaires de travail flexibles: c'est le triste résumé du sort d'un personnel de vente d'un canton qui décide de prolonger les heures d'ouverture des magasins. Les sondages parlent d'eux-mêmes: entre 85 et 90% des travailleurs et travailleuses du secteur s'opposent à des horaires prolongés le soir ou le dimanche. UNIA met d'ailleurs en exergue que la déréglementation concerne un secteur où les salaires sont déjà bas.

Quelque 20% des working poor travaillent dans la vente. 50 000 personnes gagnent moins de 4000 fr., dont 80% de femmes. Avec le prolongement des horaires, ces personnes, et tout particulièrement les familles monoparentales, devront affronter des conditions de vie insoutenables. Ce seront donc les femmes à en payer avant tout le prix.

Les partisans de la loi veulent faire croire que des horaires plus longs feraient croître les ventes au Tessin, ce qui permettrait d'éviter la fuite des achats vers l'Italie et garantirait

le maintien des emplois dans le canton.

Combattre ce prolongement des heures d'ouverture, c'est aussi défendre le personnel d'autres secteurs, comme celui des transports publics appelé à s'adapter à tout changement social ou d'organisation du travail d'autres secteurs.

Alors que le Conseil fédéral veut harmoniser les heures d'ouverture des magasins au niveau national, ce référendum tessinois, en zone frontalière, et le vote probable qui en résultera, constituera un test grandeur nature.

frg/vbo

enterre le mérite



La route vers une bonne CCT est encore semé d'embûches. Il passera pas la mobilisation!

EDITO

Cette fin de semaine se déroulent au Tessin les dernières élections cantonales avant le raout fédéral de cet automne. Même sans connaître les résultats au sud des Alpes, nous devons constater que d'un point de vue syndical la situation politique suisse n'est guère réjouissante. Il y a quatre ans déjà, l'analyse des votes des parlementaires du National avait montré que les revendications des travailleurs et travailleuses étaient d'abord défendues par les «Rouges/Roses» et les «Verts».

«D'un point de vue syndical, la situation politique n'est guère réjouissante.»


Peter Moor, rédacteur en chef de *contact.sev*

Cet automne, nous répéterons l'exercice et vous en présenterons les résultats dans nos colonnes. Il y a toutefois peu de chances d'assister à un grand chambardement. Ces quatre dernières années, tant le Parlement que l'Administration fédérale ont opté pour des positions privilégiant les libéralisations dans les transports publics. La Loi sur le transport de marchandises en est l'exemple. La question du service public n'a même pas été effleurée.


Ce ne sont pas les récents résultats électoraux cantonaux qui peuvent nourrir l'espoir de voir cette tendance freinée, voire retournée cet automne. Les résultats zurichois du week-end dernier ont confirmé le regain de forme des libéraux-radicaux, qui aurait pu être positif s'il avait été aux dépens des partis à leur droite. Hélas, c'est le centre qui fait les frais de la progression du PLR. On a donc assisté à un glissement vers la droite lors des derniers scrutins cantonaux. Les pertes des Verts n'ont pas pu être compensées par les petits succès des socialistes et seules quelques grandes villes ont vu la gauche alternative récupérer des voix.

Lors du prochain quadriennat, le parlement suisse va pourtant se pencher sur la réforme de la prévoyance vieillesse. Pour les syndicats, il est fondamental que les femmes et les hommes puissent avoir le droit de vivre leur retraite dans la dignité, après avoir fourni des dizaines d'années de dur labeur. Il s'agit de trouver une solution qui ne soit pas seulement économique mais qui tienne aussi compte d'aspects sociaux et sociétaux. Les travailleuses et les travailleurs ont donc la possibilité d'élire des candidats et des candidates qui satisfont à ces exigences.

En tant que syndicat, nous devons aussi nous demander comment faire aboutir les revendications justifiées de nos actifs et de nos retraités, dans un pays toujours plus néolibéral.




«Je suis aussi un mécanicien sur moteur d'avion»




Gilbert d'Alessandro
Conducteur de bus
Président central VPT


Solidarietà: la carta vincente del SEV.
Beim SEV spielt die Solidarität.



Au SEV, on joue la carte de la solidarité.



«Je suis aussi un conducteur de bus»



Andreas Breker
Mécanicien sur moteur d'avion



«Je suis aussi un conducteur de bus»



Andreas Breker
Mécanicien sur moteur d'avion

Au SEV, on joue la carte de la solidarité.
Beim SEV spielt die Solidarität.



Solidarietà: la carta vincente del SEV.



«Je suis aussi un mécanicien sur moteur d'avion»



Gilbert d'Alessandro
Conducteur de bus
Président central VPT

Intelligences coûteuses mais payantes

Le smartphone, c'est le nouveau produit symbole du nouveau millénaire.

Il se vend à 1260 millions d'unités par an dans le monde, soit 40 par seconde. Quatre ans après leur apparition sur le marché, les téléphones intelligents représentent déjà plus de 60% des appareils mobiles livrés par les constructeurs, Samsung et Apple en tête.

Le smartphone, c'est aussi le symbole d'une anglicisation de la langue française – et de nombreux autres idiomes parlés dans le monde. Et l'adjectif «smart», utilisé en l'occurrence comme un préfixe, prend progressivement le sens d'intelligent, en usage dans l'informatique pour désigner tout appareil ou instrument muni d'un cerveau électronique en modèle réduit au format d'une puce, siège de l'intelligence connectée. Le terme de «smart» voulait dire soit élégant et chic, soit malin et astucieux. Les deux acceptions se retrouvent synthétisées en français, qui parle désormais d'intelligence, comprise comme la combinaison d'une fonction fortement développée et d'une présentation bien pensée. Voilà qui rappelle la première définition du design, parlant de la «forme utile».

Le smartphone apparaît comme un concentré de solutions intelligentes aux problèmes dont la solution requérait, avant l'ordinateur personnel s'entend, une bonne



installation téléphonique et de bureau, une quantité de manuels, dictionnaires et autres ouvrages de référence, etc. Toutes sources d'information et contacts accessibles par smartphone, lequel est par ailleurs utilisable comme gestionnaire de calendrier ou de courrier électronique, comme guide GPS ou appareil audiovisuel, comme terminal d'achat ou de paiement, comme partenaire de jeux vidéo ou assistant médical – en attendant des développements qui ne manqueront pas de surgir.

On ne compte plus les domaines, ni les activités avides de solutions intelligentes qui mettent en œuvre des techniques innovantes, optimisent les procédés et rendements, permettent d'économiser l'énergie, les intrants et les composants. Qui oserait prendre la responsabilité de refuser l'apport durable de tant d'intelligences pour l'avenir de la planète et de ses habitants? Qui voudrait se passer des avantages d'habiter un «smart home»? Les villes et les concentrations urbaines, qui engendrent mais aussi consomment d'énormes ressources, ont une obligation particulière – le plus grand intérêt – à s'organiser et à se développer intelligemment. Nombre d'entre elles en ont la volonté et y consacrent les moyens qu'elles estiment pouvoir investir. Certaines villes participent au réseau des «smart cities», très actif dans le partage des savoirs et

l'échange d'expériences.

Les transports et déplacements sont probablement les activités qui pourraient tirer le plus grand bénéfice des «smart solutions». D'ailleurs, on y parle continuellement d'intelligences à l'œuvre ou en projet, qu'il s'agisse de voitures ou d'autres véhicules, de parcours ou d'horaires, de gestion des réseaux ou du trafic. Côté CFF, les intentions sont claires: «Nous allons rendre la mobilité intelligente» déclarent le président Ulrich Gygi et le directeur général Andreas Meyer dans une interview commune donnée au périodique En route daté du 26 mars. Et de détailler: outre la révolution technique représentée par les quatre centres d'exploitation high-tech qui géreront dès 2016 la quasi totalité du réseau ferroviaire, il faudra répondre de mieux en mieux aux besoins de la génération des connectés, qui veulent le rester en tous temps et lieux, et donc assurer coûte que coûte la couverture mobile à bord des trains. Autre investissement durable: l'exploitation des opportunités du numérique, particulièrement appréciées du public. «Avec ses 5 millions de téléchargements, Mobile CFF est «l'appli» la plus populaire de Suisse», précise fièrement le CEO.

Yvette Jaggi

**ENSEMBLE NOUS
SOMMES TOUJOURS
PLUS FORTS**

Recrute des collègues, fais-les adhérer au SEV et tu recevras de nouvelles primes attractives!



INFO

L'éloge indirect des syndicats par le FMI

Il est des études qui font du bien: celle du FMI parue en mars concernant les syndicats nous a plu. Nous reproduisons ici le commentaire paru dans le Monde diplomatique d'avril.

Puisque chacun prétend se soucier de l'envol des inégalités, pourquoi cette analyse du Fonds monétaire international (FMI) est-elle passée à ce point inaperçue (1)? En raison de ses conclusions? Dans une étude présentée en mars dernier, deux économistes issues de ce temple du libéralisme relèvent «l'existence d'un lien entre la baisse du taux de syndicalisation et l'augmentation de la part des revenus les plus élevés dans les pays avancés durant la période 1980-2010». Comment expliquent-elles ce lien? «En réduisant l'influence des salariés sur les décisions des entreprises», l'affaiblissement des syndicats a permis d'augmenter la part des revenus constitués par les rémunérations de la haute direction et des actionnaires». Selon ces économistes du FMI, «une moitié environ» du creusement des inégalités que les libéraux préfèrent traditionnellement attribuer à des facteurs impersonnels (mondialisation, technologies, etc.) découlerait du déclin des organisations de salariés.

Doit-on s'en étonner? Quand le syndicalisme, point d'appui historique de la plupart des avancées émancipatrices, s'efface, tout se dégrade, tout se déplace. Son anémie ne peut qu'aiguïser l'appétit des détenteurs du capital. Et son absence, libérer une place qu'envahissent aussitôt l'extrême droite et l'intégrisme religieux, s'employant l'une comme l'autre à diviser des groupes sociaux dont l'intérêt serait de se montrer solidaires. Or l'effacement du syndicalisme ne tient ni du hasard ni de la fatalité. En avril 1947, alors que l'Occident s'apprête à connaître trente ans de prospérité un peu mieux partagée, Friedrich Hayek, un penseur libéral qui a marqué son siècle, dresse déjà la feuille de route de ses amis politiques: «Si nous voulons entretenir le moindre espoir d'un retour à une économie de liberté, la question de la restriction du pouvoir syndical est une des plus importantes.» Hayek prêche alors dans le désert, mais quelques décennies plus tard, grâce à l'intervention directe - et brutale - de deux de ses admirateurs, Ronald Reagan et Margaret Thatcher, lors de conflits du travail marquants (les contrôleurs aériens américains en 1981, les mineurs britanniques en 1984-1985), le «pouvoir

syndical» a rendu l'âme. Entre 1979 et 1999, le nombre annuel de grèves impliquant au moins mille salariés passe aux Etats-Unis de deux cent trente-cinq à dix-sept, celui des jours de travail «perdus», de vingt millions à deux millions (2). Et la part du salaire dans le revenu national recule... En 2007, sitôt élu président de la République, M. Nicolas Sarkozy fait à son tour voter une loi restreignant le droit de grève dans les services publics. L'année suivante, il pavoise tel un gamin hilare: «Désormais, quand il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoit.» En bonne logique, l'étude du FMI aurait dû insister sur l'urgence sociale et politique de renforcer les organisations de salariés. Elle estime plutôt qu'«il reste à déterminer si l'accroissement des inégalités dû à l'affaiblissement des syndicats est bon ou mauvais pour la société»... Ceux qui ont déjà une petite idée de la réponse en tireront sans effort la conclusion qui s'impose.

Serge Halimi

1) Florence Jaumotte et Carolina Osorio Buitron, «Le pouvoir et le peuple» (PDF), *Finances & Développement*, Washington, DC, mars 2015.

2) George Melloan, «Whatever happened to the labor movement?», *The Wall Street Journal*, 4.9.01

CARNET DE BORD

Les statistiques sont une fraction de la réalité

«Seules 828 maisons ont fait l'objet de restriction de distribution. Soit 0,05 %», justifie la directrice de La Poste devant les interpellations des usagers quand à la politique d'acheminement. Une goutte d'eau. Un petit rien du tout. Les maisons isolées, comme elles sont isolées, n'auraient pas besoin de distribution postale, comme elles n'auraient pas besoin de téléphone, et il ne reste qu'à décider qu'elles n'auront pas besoin de médecin ou de transports publics... Vous croyez que j'exagère, que je noircis le tableau. Pas du tout, car La Poste, ex-régie fédérale dont le capital est détenu par la Confédération, a fait son cheval de bataille de la rentabilité, le service universel sera pour la galerie! Cette vision consumériste et libérale qui a fini par atteindre l'Etat dans son coeur, s'est perfectionnée dans le privé et maintenant il lui faut de nouveaux «marchés». Belles paroles d'un service à tous, perfectionné par le «storytelling» dont chaque jour nous démontre la vacuité.



-2.4 % d'exploitations agricoles (quatre exploitations agricoles) disparaissent chaque jour, un rien du tout puisque les affiches de la Migros et de la Coop nous rassurent avec de jeunes paysans, propres sur eux, heureux et assurément pas isolés! Cependant ce sont eux les premiers touchés. La Poste entend par lieux «isolés» toute agglomération de moins de cinq bâtiments à l'hectare et il suffit d'un décès ou d'un déménagement pour que cela s'applique. Il n'y a qu'un pas à faire pour anticiper et argumenter que ces fermes disparaîtront de toute manière et n'auront bientôt plus besoin de distribution postale!

Quelques chiffres donc pour régler leurs cas. Oui, les statistiques permettent de faire des choix que l'on qualifie d'objectifs sous prétexte qu'ils se basent sur des chiffres. A cela, depuis longtemps on oppose le fait que les statistiques synthétisent des chiffres neutres, sans prendre en compte des situations individuelles qui ne sont jamais neutres. Chacun a un exemple qui lui est proche où la logique décisionnelle à ne croire que la réalité des statistiques est passée à côté de l'arbitrage des besoins de tous. La prise de décision, tant politique qu'opérationnelle, dans sa recherche d'une légitimation, affectionne les statistiques. Car il n'est plus besoin de chercher le consensus - c'est-à-dire le résultat de débats et de négociations - mais il suffit de se soumettre à des chiffres-qui-ne-se-trompent-pas. Cela au mépris de tout ce qui sort du champ statistique, que les questionnaires ne peuvent pas prendre en compte et pour lesquels les cases n'ont pas été prévues, et c'est ce qui oriente le résultat de ce type d'expertise, bien entendu.

Finalement, le drame du pilote de Germanwings qui entraîne les passagers du vol dans sa mort, les suicides de La Poste française, les taux d'absentéisme qui montent en flèche, ne sont que l'aboutissement de ces logiques statistiques: l'humain est exclu au profit de la logique de rentabilité, y compris dans les soins et l'attention aux autres. Notre responsabilité est de ne pas baisser les bras devant ces chiffres et de nous attacher à ce que nous voyons et ressentons. Tous les jours, il est essentiel de prêter attention à ceux qui nous prodiguent des services dans leur travail, tout comme à ceux à qui nous rendons professionnellement des services. Combien je voudrais ne plus jamais entendre «c'est pas mon problème», car je crois que c'est, justement, notre problème.

Valérie Solano

A lire: Nico Hirt, *Déchiffrer le monde: contre-manuel de statistiques pour citoyens militants*, éditions Aden

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines. ISSN 1662-8462 Tirage: 10707 ex. (total 43612 ex.), certifié REMP au 14.11.2014 Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Vivian Bologna, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianoli, Anita Merz, Patrizia Pellandini, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58 Abonnements et changements d'adresse: Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58 Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.-

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch Pré-presses: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Aarau;

La prochaine édition de contact.sev paraîtra le 30 avril 2015. Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 23 avril à 10h. Pour les annonces, le délai est fixé au 21 avril à 10h.

Christina Jäggi est secrétaire de l'organisation au SEV depuis un semestre



« Le mot solidarité n'est plus aussi fort »

Sous le nom de « secrétaire de l'organisation » se cache une des tâches les plus importantes au SEV. Pour la première fois, c'est une femme, Christina Jäggi, qui occupe cette fonction. Elle prépare notamment les affaires du comité, du Congrès et de la direction et fait donc office de cheffe d'équipe.

■ **contact.sev:** Tu es secrétaire de l'organisation au SEV depuis six mois maintenant. Quelle a été la plus grande surprise vécue à ce poste?

Christina Jäggi: La vraie surprise était de voir l'ampleur des tâches qui vont avec cette fonction. Il y a notamment vraiment beaucoup à faire actuellement, avec la préparation du Congrès.

■ Tu étais auparavant assistante de Giorgio Tuti en tant que vice-président puis président et tu connaissais donc très bien le SEV. Qu'est-ce qui change

dans ta nouvelle fonction?

Je ne connaissais vraiment pas tout! Il y a maintenant beaucoup de nouveautés et je peux effectivement profiter de mon expérience acquise durant les années précédentes. La collaboration avec la direction et le comité est cependant différente de ce que j'avais imaginé vu de l'extérieur.

■ En fait, tu es la première interlocutrice pour tout!

Oui, exactement. Il y a beaucoup de demandes qui arrivent à moi et je me demande parfois si c'est vraiment de mon domaine. Mais ça vient du fait que ça fait longtemps que je suis au SEV.

■ En raison justement de tes années passées au SEV, tu avais certainement des attentes claires. As-tu vécu également de la déception?

Non, vraiment pas. Aucune déception, au contraire!

■ Qu'entends-tu par là?

Je remarque combien il est intéressant de voir passer tous ces sujets sur mon bureau.

■ Le changement est-il important pour toi ou pas tant que ça?

Pour la première fois depuis que je suis au SEV, je travaille à 100%. C'est un grand changement pour moi. Je suis néanmoins satisfaite de ce

pourcentage, car il y a beaucoup à faire. Je garde quand même toujours comme objectif de diminuer à terme.

■ Est-ce qu'on s'attend vraiment à ce que la personne qui occupe ce poste soit toujours là?

J'ai bien peur de donner moi-même cette impression. Je serais la première qui effectuée cette tâche avec un pourcentage réduit mais je suis convaincue que c'est réalisable.

■ Ton regard sur le SEV a-t-il changé?

Non, surtout en raison du fait que je connaissais déjà beaucoup de dossiers et je remplissais déjà beaucoup de tâches différentes en étant assistante de Giorgio Tuti. Mon regard sur le SEV a évolué durant les 12 dernières années, mais n'a pas changé brutalement maintenant.

■ C'est bien sobre...

Tu trouves? Je me suis posée la question de savoir s'il y aurait vraiment eu un changement important, en travaillant avec davantage de personnes ou d'autres personnes au SEV. Mais ce n'est pas le cas; il y a bien sûr de

nouveaux aspects mais pas de changement général.

■ Ta capacité d'influencer le cours des choses a cependant changé. Comment vois-tu ton influence sur le SEV?

(rit) Il faudrait peut-être demander aux personnes qui m'observent. J'espère pouvoir

« J'avais dans l'idée que l'entourage professionnel serait un peu différent avec moi, qu'ils m'observeraient davantage et je devrais redoubler d'efforts pour montrer que j'ai bien ma place. »

Christina Jäggi, secrétaire de l'organisation au SEV

donner une touche quelque peu différente à mon travail en étant une femme.

■ Une femme secrétaire de l'organisation ou un homme ayant le même titre, ça sonne différemment, le terme de secrétaire au féminin étant vu quelque peu d'une autre manière. Dois-tu démontrer que tu es capable d'être une cheffe d'équipe?

Pour moi, il n'y a pas de différence. Je ne crois pas devoir faire un travail de secrétaire. Le terme est un peu bizarre selon moi. Ce qui est important c'est le contenu du travail et je n'ai jamais eu l'impression, jusqu'à présent, qu'il serait plus facile d'être un

homme à ce poste.

■ Avais-tu cette crainte?

Oui, un petit peu, justement du fait que je suis la première femme à cette fonction. J'avais dans l'idée que l'entourage professionnel serait un peu différent avec moi, qu'ils m'observeraient davantage et je devrais redoubler d'efforts pour montrer que j'ai bien ma place. J'avais l'impression qu'un homme était plus facilement respecté. Mais ça

n'est pas le cas. Je n'ai pour l'instant eu aucun souci du fait d'être une femme à ce poste.

■ Tu es la cheffe de l'état-major du SEV. Tu n'as donc pas que des responsabilités d'assistante mais aussi des tâches de direction. Diriges-tu déjà?

Un peu, oui. Mais je dois apprendre à ce niveau-là, car j'étais plutôt une exécutante jusqu'à présent. Et il y a toujours des occasions de le faire, de donner des impulsions, en particulier lors de séances ou de discussions où je peux exprimer mon avis. La tâche est d'autant plus intéressante.

BIO

Âge 41 ans

Etat civil Vit en concubinage.

Parcours Ecole de commerce et maturité professionnelle, différents postes de secrétaire, puis entre au SEV comme assistante d'Hans Bieri et de Philipp Hadorn dans les domaines du recrutement et de Gata; dès 2006, assistante de Giorgio Tuti, secrétaire de l'organisation dès 2014.

Loisirs Travailler dans et autour de la maison (notamment dans le grand jardin), lire, cuisiner, bien manger et voyager.

Manifestations le 1^{er} mai en Suisse romande

- Cortège**
Place de la Gare -
Place centrale
- **Bienne**
Justice sociale – Pas d'exclusion
- Dès 12h Service de bar à la Place Centrale
16h Rassemblement à la Place de la Gare
16h 15 Départ du cortège en direction de la Place Centrale
16h 45 Prises de parole à la Place Centrale
Salutations: Daniel Hügli, Président Union syndicale de Bienne-Lyss-Seeland et député au Grand conseil (PS)
Orateur et oratrices: Corrado Pardini, conseiller national PS., comité directeur Unia, Samantha Dunning, députée au Grand conseil bernois (PSR), conseillère de ville à Bienne, Lena Frank, co-présidente Jeunes Vert-e-s Suisse, secrétaire nationale jeunesse Unia, conseillère de ville à Bienne.
17h 30 Remise du prix Unia « Travail et solidarité »
17h 50 Salutations d'autres organisations.
dès 18 h Service de bar et concert: Lucien Dubuis Trio
20h Clôture de la manifestation.
- Aula**
Dorfschulhaus
- **Longeau**
- à partir de 16h30
- Manif: 15 h 15 rassemblement Marktplatz à Granges, jusqu'à la gare de Granges Nord. Transport par bus à Longeau
Discours de Roberto Zanetti, conseiller aux Etats, canton de Soleure, Bea Heim, conseillère nationale, canton de Soleure, Remo Bill, président PS Granges, candidat aux élections au Conseil national 2015, Dana Augsburg-Brom, conseillère de ville à Bienne, membre du comité Unia Bienne-Seeland, candidate aux élections au Conseil national 2015.
De 16 h 15 à 20 h: Risotto gratuit; saucisses avec pain et salades
Divertissement: 16h30 cabaret politique avec Linggi Schnure, Bernee, avec leur nouveau programme « geschafft ».
- Sur la Place**
Python
toute la journée.
- **Fribourg**
- Manifestation à 14h, discours à 15h30 avec: Timnit Mehari, du CCSI/SOS Racisme, Jean-Pierre Biolley, ancien employé de Pavatex, Christian Levrat, conseiller aux États, président du Parti socialiste Suisse.
+ animation, stands, boissons, nourriture.
- **Genève**
Nos emplois, nos salaires, nos retraites : unissons-nous !
- 11 h au monument à la mémoire des Brigadistes, rue Dancet côté plaine de Plainpalais, allocutions d'Alexander Eniline du Parti du travail et d'un-e collègue du SEV, apéritif offert.
15h départ du cortège du boulevard James-Fazy empruntant place des 22-Cantons, rue de Chantepoulet, rue et pont du Mont-Blanc, place du Port, rue du Rhône, rue d'Italie, rues Basses, rue de la Corratierie, place Neuve, parc des Bastions
16 h à l'entrée du parc des Bastions côté place Neuve, allocutions de solidaritéS et d'Unia
17 h parc des Bastions, partie festive avec un manège et des poneys pour les enfants
– dès 12 h et jusqu'à 23 h, restauration avec plus de 30 stands
– dès 17 h sur scène: concerts et Djs en collaboration avec Jours de mAi
– au crépuscule, projection organisée par Spoutnik de « L'An 01 ».
Retransmission des discours sur Radio Zones 93,8 Mz. infos spéciales 1^{er} mai à 18h30, puis rediffusions à 00h45, 7h et 13h15 sur le canal Naxoo 531 et en streaming à www.radiozones.com/La section SEV TPG participe au cortège et aura un stand dans le parc des Bastions avec la CGAS.
- Le Noirmont**
- **Interjurassien**
Justice sociale, pas d'exclusion!
- 16h30 Rassemblement devant la gare du Noirmont
17h Cortège du 1^{er} mai interjurassien
18h 15 Intervention politique: M. Le Conseiller fédéral Alain Berset
19h Apéro puis repas à la Halle communale Animation musicale par Vincent Vallat et dès 21h30, Junior Tshaka en concert à la Halle communale.
Boissons, repas, grillades à prix populaires.
- Place du Marché**
par tous les temps.
- **Le Locle**
- 11 h 30 : Ouverture de la fête & apéro / musique.
Discours : Pascale Gazareth, militante féministe, Association pour les droits des femmes ADF; Marianne Huguenin, syndique de Renens. Locloise de coeur, Parti ouvrier et populaire; Pierre-Yves Maillard, président socialiste du Conseil d'Etat vaudois et Bernard Remion (ancien secrétaire régional de syndicom).
14h à 14h45 : Cortège.
17h: fin de la fête.
- Place du Marché**
Case à Chocs
- **Neuchâtel**
- 16h: Place du Marché, puis défilé
Ensuite partie festive à la Case à Chocs
- Place du Marché**
- **Fleurier**
- Place du Marché dès 11h; paella
Partie officielle 11h30, orateurs: Martine Docourt, cheffe de groupe PS au Grand Conseil; Daniel Ziegler, chef du groupe POP-Verts-Sol au Grand Conseil, Achille Renaud, permanent UNIA et Fabien Fivaz, député des Verts au Grand Conseil.
14h30 swing & jazz festif avec «Waffel machine orchestra»
- Dès 17h à la place des Tannerries**
- **Sion**
- Dès 18h : partie officielle avec la fanfare des retraités PTT. Aldo Ferrari (Unia), Rebecca Ruiz (PSV). Président du jour : Mathias Reynard.
Dès 19h30 : Concert exceptionnel de Fleuve Congo.
Stand de boisson, cantine et musique !
- Place de la Riponne et Place Centrale**
- **Lausanne**
Touche pas à mon salaire! Touche pas à ma retraite!
- 15h Rassemblement Place de la Riponne
15h 15 Manifestation à travers la ville 17 h
Place Centrale : Concert
Plus de détails sur www.union-syndicalevaudoise.ch
- **Yverdon**
- 17 h : Rassemblement sur la Place Pestalozzi ; Distributions de ballons, stands de nourriture (sandwiches, soupe, saucisses) et de boissons
18h30 : Cortège en ville
Dès 19 h : Allocutions et Fanfare « l'Avenir ». Oratrices et orateurs : Comité vente de la Broye, Arnaud Bouverat (Membre du comité directeur d'Unia), Nicolas Rochat (Député au Grand-Conseil, Parti Socialiste)
Dès 20h30 à la Grande Salle de la Maison des Associations (Quai de la Thielle 3 – 1400 Yverdon). Table-Ronde « Nos retraites à la sauce Berset – l'indigestion ? » modérée par Sylviane Herranz, rédactrice en chef de l'Evènement syndical. Intervenantes : Michela Bovolenta (SSP), Doris Bianchi (USS), Cesla Amarelle (PS), Christiane Jaquet-Berger (AVIVO)
- **Orbe**
- Apéro dès 17h30 sur la Place du Marché devant l'Hôtel de Ville.
- **Nyon**
- Un tour en petit train de 9h à 10h , rdv au débarcadère de Nyon et apéro devant la section de Nyon de 10h à 11h.

Manifestations le 1^{er} mai en Suisse romande

<p>Cortège Place de la Gare - Place centrale</p>	<p>■ Bienne</p> <p>Justice sociale – Pas d'exclusion</p>	<p>Dès 12h Service de bar à la Place Centrale 16h Rassemblement à la Place de la Gare 16h15 Départ du cortège en direction de la Place Centrale 16h45 Prises de parole à la Place Centrale Salutations: Daniel Hügli, Président Union syndicale de Bienne-Lyss-Seeland et député au Grand conseil (PS) Orateur et oratrices: Corrado Pardini, conseiller national PS., comité directeur Unia, Samantha Dunning, députée au Grand conseil bernois (PSR), conseillère de ville à Bienne, Lena Frank, co-présidente Jeunes Vert-e-s Suisse, secrétaire nationale jeunesse Unia, conseillère de ville à Bienne. 17h30 Remise du prix Unia « Travail et solidarité » 17h50 Salutations d'autres organisations. dès 18 h Service de bar et concert: Lucien Dubuis Trio 20h Clôture de la manifestation.</p>
<p>Aula Dorfschulhaus</p> <p>à partir de 16h30</p>	<p>■ Longeau</p>	<p>Manif: 15 h 15 rassemblement Marktplatz à Granges, jusqu'à la gare de Granges Nord. Transport par bus à Longeau Discours de Roberto Zanetti, conseiller aux Etats, canton de Soleure, Bea Heim, conseillère nationale, canton de Soleure, Remo Bill, président PS Granges, candidat aux élections au Conseil national 2015, Dana Augsburg-Brom, conseillère de ville à Bienne, membre du comité Unia Bienne-Seeland, candidate aux élections au Conseil national 2015. De 16h 15 à 20h: Risotto gratuit; saucisses avec pain et salades Divertissement: 16h30 cabaret politique avec Linggi Schnure, Bernee, avec leur nouveau programme « geschafft ».</p>
<p>Sur la Place Python toute la journée.</p>	<p>■ Fribourg</p>	<p>Manifestation à 14h, discours à 15h30 avec: Timnit Mehari, du CCSI/SQS Racisme, Jean-Pierre Biolley, ancien employé de Pavatex, Christian Levrat, conseiller aux États, président du Parti socialiste Suisse. + animation, stands, boissons, nourriture.</p>
<p>Le Noirmont</p>	<p>■ Genève</p> <p>Nos emplois, nos salaires, nos retraites : unissons-nous !</p>	<p>11 h au monument à la mémoire des Brigadistes, rue Dancet côté plaine de Plainpalais, allocutions d'Alexander Eniline du Parti du travail et d'un-e collègue du SEV, apéritif offert. 15h départ du cortège du boulevard James-Fazy empruntant place des 22-Cantons, rue de Chantepoulet, rue et pont du Mont-Blanc, place du Port, rue du Rhône, rue d'Italie, rues Basses, rue de la Corraterie, place Neuve, parc des Bastions 16h à l'entrée du parc des Bastions côté place Neuve, allocutions de solidaritéS et d'Unia 17h parc des Bastions, partie festive avec un manège et des poneys pour les enfants – dès 12h et jusqu'à 23h, restauration avec plus de 30 stands – dès 17h sur scène: concerts et Djs en collaboration avec Jours de mAi – au crépuscule, projection organisée par Spoutnik de « L'An 01 ». Retransmission des discours sur Radio Zones 93,8 Mz: infos spéciales 1^{er} mai à 18h30, puis rediffusions à 00h45, 7h et 13h15 sur le canal Naxoo 531 et en streaming à www.radiozones.com/La section SEV TPG participe au cortège et aura un stand dans le parc des Bastions avec la CGAS.</p>
<p>Place du Marché par tous les temps.</p>	<p>■ Interjurassien</p> <p>Justice sociale, pas d'exclusion!</p>	<p>16h30 Rassemblement devant la gare du Noirmont 17h Cortège du 1^{er} mai interjurassien 18h15 Intervention politique: M. Le Conseiller fédéral Alain Berset 19h Apéro puis repas à la Halle communale Animation musicale par Vincent Vallat et dès 21h30, Junior Tshaka en concert à la Halle communale. Boissons, repas, grillades à prix populaires.</p>
<p>Place du Marché Case à Chocs</p>	<p>■ Le Locle</p>	<p>11h30 : Ouverture de la fête & apéro / musique. Discours : Pascale Gazareth, militante féministe, Association pour les droits des femmes ADF; Marianne Huguenin, syndique de Renens. Locloise de cœur, Parti ouvrier et populaire; Pierre-Yves Maillard, président socialiste du Conseil d'Etat vaudois et Bernard Remion (ancien secrétaire régional de syndicom). 14h à 14h45 : Cortège. 17h: fin de la fête.</p>
<p>Place de la Riponne et Place Centrale</p>	<p>■ Neuchâtel</p> <p>■ Fleurier</p>	<p>16h: Place du Marché, puis défilé Ensuite partie festive à la Case à Chocs</p> <p>Place du Marché dès 11h; paella Partie officielle 11h30, orateurs: Martine Docourt, cheffe de groupe PS au Grand Conseil; Daniel Ziegler, chef du groupe POP-Verts-Sol au Grand Conseil, Achille Renaud, permanent UNIA et Fabien Fivaz, député des Verts au Grand Conseil. 14h30 swing & jazz festif avec «Waffel machine orchestra»</p>
<p>Dès 17h à la place des Tannerries</p>	<p>■ Sion</p>	<p>Dès 18h : partie officielle avec la fanfare des retraités PTT. Aldo Ferrari (Unia), Rebecca Ruiz (PSV). Président du jour : Mathias Reynard. Dès 19h30 : Concert exceptionnel de Fleuve Congo. Stand de boisson, cantine et musique !</p>
<p>Place de la Gare - Place centrale</p>	<p>■ Lausanne</p> <p>Touche pas à mon salaire! Touche pas à ma retraite!</p>	<p>15h Rassemblement Place de la Riponne 15h15 Manifestation à travers la ville 17h Place Centrale : Concert Plus de détails sur www.union-syndicalevaudoise.ch</p>
<p>■ Yverdon</p>	<p>■ Orbe</p>	<p>17h : Rassemblement sur la Place Pestalozzi ; Distributions de ballons, stands de nourriture (sandwiches, soupe, saucisses) et de boissons 18h30 : Cortège en ville Dès 19h : Allocutions et Fanfare « l'Avenir ». Oratrices et orateurs : Comité vente de la Broye, Arnaud Bouverat (Membre du comité directeur d'Unia), Nicolas Rochat (Député au Grand-Conseil, Parti Socialiste) Dès 20h30 à la Grande Salle de la Maison des Associations (Quai de la Thielle 3 – 1400 Yverdon). Table-Ronde « Nos retraites à la sauce Berset – l'indigestion ? » modérée par Sylviane Herranz, rédactrice en chef de l'Evènement syndical. Intervenantes : Michela Bovolenta (SSP), Doris Bianchi (USS), Cesla Amarelle (PS), Christiane Jaquet-Berger (AVIVO)</p>
<p>■ Nyon</p>	<p>Apéro dès 17h30 sur la Place du Marché devant l'Hôtel de Ville.</p> <p>Un tour en petit train de 9h à 10h , rdv au débarcadère de Nyon et apéro devant la section de Nyon de 10h à 11h.</p>	<p>■ Orbe</p>

Les 125 ans du 1^{er} Mai

Un miroir de l'histoire de la gauche et des syndicats

Le 1^{er} Mai est le seul jour férié de portée véritablement universelle. C'est un jour férié dans plus de 100 pays et il y a désormais 125 ans qu'il est fêté.

Ce jour est un miroir de l'histoire des mouvements sociaux et des partis politiques, parfois très diversifiés, qui luttent pour la justice et les droits humains. C'est vrai pour la Suisse comme au plan international. Les syndicats représentent une part importante, voire la part de loin la plus importante dans certains pays, de cette histoire. Mais ils n'ont et n'ont pas eu par le passé non plus le monopole de cette fête, en Suisse également. Chez nous, ce jour a en outre toujours eu une coloration très régionale où il n'y a pas eu et il n'y a toujours pas de manifestation centralisée aujourd'hui. Quasiment toutes les communes de plus de 10 000 habitant(e)s ont connu et connaissent des Fêtes du 1^{er} Mai, ce qui favorise une large participation de la population et la collaboration de groupements dont le rayonnement se limite parfois à la région.

Hétérogénéité, mais concentration thématique
Malgré cette apparence très hétérogène au premier abord du 1^{er} Mai en Suisse, la thématique qu'il développe a, tout au long des 125 dernières années, toujours logiquement reflété les conflits sociaux d'actualité. Les syndicats en profitent pour attirer l'attention du public sur les principales revendications du moment. S'ils n'atteignent pas l'unité au plan national, ils parviennent à obtenir une concentration thématique de par leur présence par-tout dans le pays, à savoir en participant à l'organisation

de toutes les manifestations du 1^{er} Mai. En règle générale, ils ont à chaque fois un orateur ou une oratrice, sans parler d'une présence uniforme à travers les rubans, le slogan national, l'appel et les affiches du 1^{er} Mai.

Thèmes et formes : une vue d'ensemble

Pendant les 30 premières années, le thème de la journée de travail de 8 heures a dominé les 1er Mai. Depuis le 20^e siècle, les revendications sociales sont aussi au premier rang, leur concrétisation à travers des lois ou des conventions collectives de travail étant mis en exergue en fonction du thème abordé ou de l'organisation concernée. On ne sera pas étonné de constater que, dans la démocratie directe qu'est la Suisse, toutes les votations populaires qui ont lieu aux alentours du 1^{er} Mai et ont une portée sociale sont évoquées à cette occasion. La forme prise par ces manifestations n'a, quant à elle, cessé de se modifier au fil des 125 dernières années. Elle reflète la culture des organisations de gauche et, ce qui n'étonnera pas, elle s'est montrée plus combative à l'époque de la lutte ouverte des classes et a recouru à une symbolique nationale face à la menace du fascisme. Pas surprenant donc que, depuis les années 1990, les 1^{er} Mai ont eu des accents plus combatifs que les 30 années précédentes ; cela, surtout à cause des syndicats qui ne revendiquent alors pas seulement des nouvelles formes de protection des salarié(e)s, mais doivent défendre l'acquis contre les attaques de la droite.

Ce qui n'a cependant pas changé avec le 1^{er} Mai, c'est qu'à côté de son volet combatif, cette date a toujours été un jour de fête pour le mou-

vement ouvrier. Pour certaines personnes qui y participent, le côté festif est aussi le premier à compter, ce qui ne trahit pas un comportement apolitique mais permet de recharger les batteries ». Depuis les années 1970, la composition des cortèges de manifestant(e)s se modifie. Au lieu de cortèges fermés, composés essentiellement des syndicats et du Parti socialiste, trois centres sont désormais à différencier: les syndicalistes classiques, les groupes d'im-

migré(e)s et les nouveaux mouvements sociaux. Les 20 années suivantes, ces trois blocs se tiendront à distance prudente les uns des autres. Depuis les années 1990, mis à part quelques cas particuliers, on assiste cependant à une nouvelle « fusion » et unification au sein des cortèges placés la plupart du temps sous la houlette des syndicats. Cela n'est pas étonnant, car les syndicats se sont fondamentalement réformés pendant les 25 dernières années et consti-

CÔTÉ SEV

■ **Giorgio Tuti**, président SEV, s'exprimera à Zurich, lors du cortège entre 11h et 15h.

■ **Manuel Avallone**, vice-président SEV, s'exprimera à Rheinfelden. Départ du cortège à 13h10.

tuent aujourd'hui de toute évidence la plus grande organisation d'immigré(e)s de Suisse.

USS



Les 125 ans du 1^{er} Mai

Un miroir de l'histoire de la gauche et des syndicats

Le 1^{er} Mai est le seul jour férié de portée véritablement universelle. C'est un jour férié dans plus de 100 pays et il y a désormais 125 ans qu'il est fêté.

Ce jour est un miroir de l'histoire des mouvements sociaux et des partis politiques, parfois très diversifiés, qui luttent pour la justice et les droits humains. C'est vrai pour la Suisse comme au plan international. Les syndicats représentent une part importante, voire la part de loin la plus importante dans certains pays, de cette histoire. Mais ils n'ont et n'ont pas eu par le passé non plus le monopole de cette fête, en Suisse également. Chez nous, ce jour a en outre toujours eu une coloration très régionale où il n'y a pas eu et il n'y a toujours pas de manifestation centralisée aujourd'hui. Quasiment toutes les communes de plus de 10 000 habitant(e)s ont connu et connaissent des Fêtes du 1^{er} Mai, ce qui favorise une large participation de la population et la collaboration de groupements dont le rayonnement se limite parfois à la région.

Hétérogénéité, mais concentration thématique

Malgré cette apparence très hétérogène au premier abord du 1^{er} Mai en Suisse, la thématique qu'il développe a, tout au long des 125 dernières années, toujours logiquement reflété les conflits sociaux d'actualité. Les syndicats en profitent pour attirer l'attention du public sur les principales revendications du moment. S'ils n'atteignent pas l'unité au plan national, ils parviennent à obtenir une concentration thématique de par leur présence par-tout dans le pays, à savoir en participant à l'organisation

de toutes les manifestations du 1^{er} Mai. En règle générale, ils ont à chaque fois un orateur ou une oratrice, sans parler d'une présence uniforme à travers les rubans, le slogan national, l'appel et les affiches du 1^{er} Mai.

Thèmes et formes : une vue d'ensemble

Pendant les 30 premières années, le thème de la journée de travail de 8 heures a dominé les 1^{er} Mai. Depuis le 20^e siècle, les revendications sociales sont aussi au premier rang, leur concrétisation à travers des lois ou des conventions collectives de travail étant mis en exergue en fonction du thème abordé ou de l'organisation concernée. On ne sera pas étonné de constater que, dans la démocratie directe qu'est la Suisse, toutes les votations populaires qui ont lieu aux alentours du 1^{er} Mai et ont une portée sociale sont évoquées à cette occasion. La forme prise par ces manifestations n'a, quant à elle, cessé de se modifier au fil des 125 dernières années. Elle reflète la culture des organisations de gauche et, ce qui n'étonnera pas, elle s'est montrée plus combative à l'époque de la lutte ouverte des classes et a recouru à une symbolique nationale face à la menace du fascisme. Pas surprenant donc que, depuis les années 1990, les 1^{er} Mai ont eu des accents plus combatifs que les 30 années précédentes ; cela, surtout à cause des syndicats qui ne revendiquent alors pas seulement des nouvelles formes de protection des salarié(e)s, mais doivent défendre l'acquis contre les attaques de la droite.

Ce qui n'a cependant pas changé avec le 1^{er} Mai, c'est qu'à côté de son volet combatif, cette date a toujours été un jour de fête pour le mou-

vement ouvrier. Pour certaines personnes qui y participent, le côté festif est aussi le premier à compter, ce qui ne trahit pas un comportement apolitique mais permet de recharger les batteries». Depuis les années 1970, la composition des cortèges de manifestant(e)s se modifie. Au lieu de cortèges fermés, composés essentiellement des syndicats et du Parti socialiste, trois centres sont désormais à différencier: les syndicalistes classiques, les groupes d'im-

migré(e)s et les nouveaux mouvements sociaux. Les 20 années suivantes, ces trois blocs se tiendront à distance prudente les uns des autres. Depuis les années 1990, mis à part quelques cas particuliers, on assiste cependant à une nouvelle «fusion» et unification au sein des cortèges placés la plupart du temps sous la houlette des syndicats. Cela n'est pas étonnant, car les syndicats se sont fondamentalement réformés pendant les 25 dernières années et consti-

CÔTÉ SEV

■ **Giorgio Tuti**, président SEV, s'exprimera à Zurich, lors du cortège entre 11 h et 15 h.

■ **Manuel Avallone**, vice-président SEV, s'exprimera à Rheinfelden. Départ du cortège à 13 h 10.

tuent aujourd'hui de toute évidence la plus grande organisation d'immigré(e)s de Suisse.

USS



L'USAM attaque le service public avec son référendum contre la révision de la LRTV

«Pouvoir se forger une opinion librement, c'est nécessaire dans une démocratie. La SSR, en tant qu'association au service de la collectivité, est idéale de ce point de vue.»

Edith Litscher-Graf



Radio et télévision, parties intégrantes d'une Suisse multilingue

Le 14 juin, le peuple suisse va voter sur la révision de la loi sur la radio et la télévision LRTV. L'USS a décidé de recommander le Oui. Bien que la révision se concentre en premier lieu sur la nouvelle réglementation de la redevance, avec son référendum l'USAM lance une discussion touchant les médias électroniques et le service public.

Auparavant tout était beaucoup plus facile: pour écouter la radio on avait une radio, pour regarder la télé on avait une télé. La redevance était payée par le biais de la facture (téléphonique) des PTT. Aujourd'hui, tout a changé: chaque téléphone mobile est aussi un récepteur, et bien sûr les tablettes et ordinateurs le sont aussi. Et la redevance est perçue par la malaimée Billag, une filiale de Swisscom.

Mais voici maintenant que le Parlement a décidé d'une nouvelle réglementation sur la redevance radio et TV, et l'USAM a lancé un référendum pour s'opposer à cette décision. A l'avenir, chaque ménage devra payer la taxe, en tous les cas jusqu'à l'introduction de la nouvelle loi (prévue en 2018), puisque chaque ménage possède sans nul doute au moins un moyen technique permettant de recevoir la radio et la télévision.

La redevance ne sera plus que de 400 francs

La nouvelle réglementation prévoit une baisse de la redevance pour les ménages pri-

vés, actuellement de 462 francs, à 400 francs. Les entreprises, qui aujourd'hui sont soumises à la même redevance, seront libérées de la taxe si le chiffre d'affaire ne dépasse pas 500 000 francs. Dans le cadre de cette votation, on a constaté que plus d'un tiers des entreprises qui auraient dû payer la taxe n'étaient pas annoncées auprès de Billag; elles sont en quelque sorte des resquilleuses.

La révision de la loi amène une adaptation à l'évolution technique ainsi qu'un encouragement de la diffusion digitale des programmes, en particulier, concernant la radio, pour le passage des ondes ultra courtes au DAB.

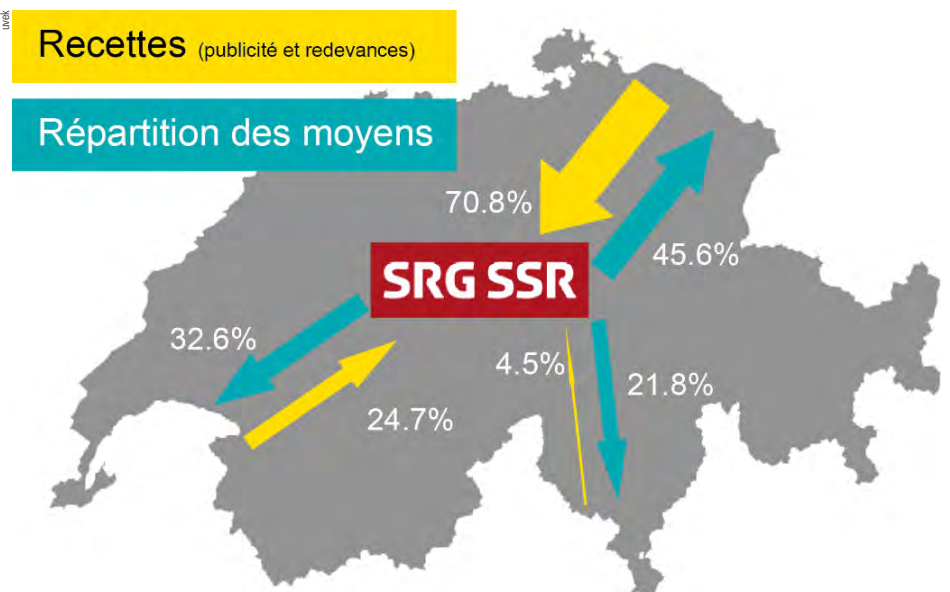
Discussion de fond erronée

Actuellement, une toute autre discussion est menée autour de la révision de la LRTV: il s'agit de celle sur le service public. Ce qui se révèle déjà être le cas pour l'approvisionnement en électricité, la Poste ou en particulier pour les transports publics concerne maintenant aussi le domaine des médias électroniques: les milieux libéraux remettent en

question leur raison d'être en tant que service public. Même si la révision de la LRTV n'a pas d'influence directe sur les programmes des chaînes financées par la redevance, les cercles néo-libéraux et une partie des maisons d'édition profitent du référendum de l'USAM pour lancer une discussion de fond sur le mandat de la SSR, voire même sur le bien-fondé de son existence. En tous les cas, un Non à la ré-

vision de la loi signifierait que la redevance appliquée actuellement continuera d'être perçue selon les règles actuelles. Il est incontesté que la discussion sur l'avenir des médias électroniques et leur mandat de programmation doit avoir lieu. Le Parlement a transmis plusieurs interventions à ce sujet et la Commission fédérale des médias mène depuis des mois des audits avec tous les cercles concernés et intéressés, afin de

créer des bases de discussion. De plus, des signatures sont récoltées pour deux initiatives populaires qui prévoient toutes les deux la suppression de la redevance pour les médias. La première devrait échouer par manque de signatures; la deuxième, lancée par les jeunes libéraux et la jeunesse UDC, a encore six mois devant elle. Mais selon son propre site internet, elle ne compte pour l'instant que quelque 50 000 signatures.



La redevance radio/TV: elle garantit des offres équivalentes pour toutes les régions linguistiques.



La télévision d'hier et d'aujourd'hui: la loi doit être adaptée à la nouvelle réalité.

Le prix de la solidarité

La discussion sur la redevance radio et TV se tient majoritairement en Suisse alémanique et cela pour une bonne raison: les 462 francs par ménage perçus aujourd'hui représentent une grande part de solidarité – ce qui est le propre d'un service public. La population de la Suisse allemande paie beaucoup plus qu'elle n'en a besoin pour ses propres programmes; les trois autres régions linguistiques en profitent. Si une redevance était perçue seulement en Suisse allemande pour cette région, celle-ci serait de 270 francs, et seulement de 225 francs avec le nouveau système. Et dans les autres régions, la redevance serait beaucoup plus élevée.

Le prix de l'indépendance

L'USAM s'attaque, avec son référendum, surtout au montant de la redevance et au fait que les entreprises doivent aussi la payer. Mais d'autres cercles profitent de cette polémique autour de la votation pour remettre en question la SSR et ses programmes. Ils traitent la SSR de «télévision étatique». Ce qui n'est pas le cas, juste-

ment grâce au financement par la redevance. Le système suisse est un modèle du genre en ce qui concerne la manière indépendante de préparer les émissions. Il y a une complète séparation entre le financement et les programmes. Les autorités politiques n'ont aucune influence sur les thèmes,

ni d'ailleurs sur l'engagement du personnel.

D'un autre côté, un mandat au sujet des programmes est donné via la concession, dans l'intérêt de la collectivité. Ainsi, la loi sur la radio et la télévision charge la SSR des tâches suivantes:

Elle doit contribuer

- à ce que le public se forge librement sa propre opinion grâce à une information complète, variée et objective en particulier sur des thèmes politiques, économiques et sociaux;
- au développement culturel et au renforcement des valeurs culturelles du pays ainsi qu'à

la promotion de la culture suisse en tenant compte particulièrement de la littérature suisse, de la musique suisse et des films suisses, par exemple en diffusant des émissions de production suisse ou de propre production;

Suite en page 12

D'un point de vue politique

Des médias indépendants pour la démocratie

Edith Graf-Litscher est secrétaire syndicale SEV et conseillère nationale PS Thurgovie. Elle est co-présidente du comité Oui à la LRTV.

■ **contact.sev: Pourquoi t'engages-tu pour la loi sur la radio et la télévision?**

Edith Graf-Litscher: Transport et communication font partie du même département et sont traités aussi par la même commission. C'est pourquoi je suis responsable de ces thèmes au sein de mon parti. Mais pour moi, le plus important est que la radio

et la télévision fassent partie du service public, tout comme les transports publics.

■ **Qu'apporte la révision?**

Elle adapte la loi aux temps modernes, aussi bien du point de vue des moyens de réception que pour la diffusion des programmes. Ainsi le système se simplifie et les contrôles de Bilag, qui sont assez peu appréciés, n'ont plus lieu d'être parce que le listing des ménages se fera via le contrôle des habitants.

■ **Est-ce qu'il ne faudrait pas tout d'abord définir le service**

public au niveau des médias avant de régler la redevance?

En principe, le mandat de la radio et de la télévision est réglé par la Constitution, et nous avons élaboré cette loi au Parlement en nous référant à elle. Mais une discussion devra avoir lieu, c'est bien clair.

■ **Que signifie pour toi le service public au niveau des médias?**

Tout d'abord pouvoir se forger une opinion librement; cela est nécessaire dans une démocratie. La SSR, en tant qu'association au service de la collectivité, est idéale de ce point de vue. Il

est en outre important que toutes les régions soient alimentées avec des contenus équivalents.

■ **Que se passera-t-il en cas de Non le 14 juin?**

La manière d'utiliser et de consommer les médias aujourd'hui a extrêmement changé. Le principe «tout, toujours et partout» fait loi. Ni les milieux politiques, ni le large public n'ignorent cette réalité. Pour cette raison, je crois que le changement de système pour passer d'une taxe sur les moyens de réception à une taxe sur les ménages sera accepté par le peuple.

Suite de la page 10

- à l'éducation du public, par exemple en diffusant régulièrement des émissions avec des contenus éducatifs;
- au divertissement.

Ce mandat de programmation est conservé tel quel dans la loi révisée.

La marge de critique concernant la SSR est particulière-

ment grande. Alors que certains exigent que la SSR finance exclusivement ses programmes par la redevance et renonce à faire des recettes par la publicité, d'autres demandent un concept de service public bien ficelé qui réserve exclusivement aux chaînes privées les émissions de divertissement, les séries étrangères ou les retransmissions sportives internationales.

Le marché doit-il prévoir cela?

La position la plus radicale est celle des initiants «No Billag»: ils demandent un modèle dans lequel chaque offre de télévision trouve son public, ce dernier devant payer pour sa consommation, soit pour chaque émission regardée, soit en souscrivant à un abonnement, par exemple pour le téléjournal. Ils pensent qu'ainsi, les bonnes émissions continue-

ront à figurer dans l'offre, et que tout ce qui ne trouvera pas d'acheteur disparaîtra. Le service public est ainsi totalement laissé pour compte.

Peter Moor

Durant ses loisirs, il préside la SSR Argovie Soleure et il est membre du comité régional de la SSR Suisse allemande. Toutes ces fonctions sont empreintes d'un engagement pour le service public.

Remarque de la rédaction:

Peter Moor, auteur de ce dossier, est responsable de la communication du SEV et rédacteur en chef du contact.sev.

Plus d'infos sur:
www.ch.ch;
www.srgssr.ch/fr
http://lrvt-oui.ch/

Les privés bénéficient aussi de la redevance

Davantage d'argent

La nouvelle loi sur la radio et la télévision prévoit aussi une augmentation de la part des radios et TV privées bénéficiant de la redevance.

On ne sait pas forcément que la SSR n'est pas la seule à bénéficier de la redevance pour la radio et la télévision, mais que de nombreuses stations privées de radio et de télévision en profitent aussi. Il y a trois catégories de bénéficiaires: les stations de télévision locale avec mandat de service public, les radios locales dans les régions de montagne et périphériques, et les radios locales à but non lucratif. Aujourd'hui, elles reçoivent en tout quelque 54 millions de francs par année. Les TV locales reçoivent entre 2 et 3,5 mios de francs, ce qui constitue une part importante de leur budget. Pour les radios de régions de montagne et périphériques, les montants se situent entre 700 000 francs (Radio 3i au sud du Tessin) et 2,5 mios (BNJ, radios du Jura). Les radios complémentaires reçoivent les plus petits montants, comme par exemple la radio lucernoise 3fach qui reçoit env. 270 000 francs. Avec la modification de la LRTV, ces stations de radio et de télévision avec mandat de service public se verront renforcées. Ces trois catégories pourront recevoir jusqu'à 27 mios de plus par année. En plus de cela, elles profiteront de moyens supplémentaires pour les formations et les formations continues de leur personnel, et elles recevront un meilleur soutien lors du passage au digital.



Ces stations régionales bénéficient de la redevance.



Ces radios locales profitent de la redevance, parce qu'elles s'occupent des régions de montagne et périphériques.



Des dits radios complémentaires s'adressent à des couches sociales particulières.

Révision de la LRTV: quels changements?

Réglementation actuelle	Réglementation future
<p>Montant annuel</p> <p>Par ménage: 462 francs pour la radio et la télévision</p> <p>Par entreprise: 612 francs au minimum pour la radio et la télévision</p>	<p>Ménages: environ 400 francs</p> <p>Les entreprises avec un chiffre d'affaires annuel inférieur à 500 000 fr. ne paient pas la redevance. Entreprises avec un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 fr.: redevance en fonction du chiffre d'affaires (minimum 400 fr.)</p>
<p>Personnes au bénéfice de prestations complémentaires AVS/AI</p> <p>Pas de redevance</p>	<p>Pas de redevance</p>
<p>Personnes vivant dans des ménages collectifs (homes, etc.)</p> <p>Obligation de payer la redevance, si possession d'un appareil privé</p>	<p>Les personnes vivant, par exemple, dans une maison de retraite, un centre éducatif ou un foyer d'étudiants ne paient pas la redevance</p>
<p>Logements de vacances et domiciles secondaires</p> <p>Redevance due pour le domicile principal et secondaire</p>	<p>Paiement de la redevance seulement pour le domicile principal;</p>
<p>Perception de la redevance</p> <p>Organe de perception centralisé (Billag) pour les ménages et les entreprises</p>	<p>Ménages: organe de perception centralisé (le mandat est attribué par appel d'offres public), assujettissement basé sur le registre des habitants</p> <p>Entreprises: Administration fédérale des contributions, l'enregistrement repose sur le registre des assujettis à la TVA</p>
<p>Quote-part de la redevance allouée aux radios et télévisions locales</p> <p>4% du produit total</p>	<p>4% à 6% du produit total</p>
<p>Utilisation de l'excédent des quotes-parts non versées</p> <p>Pas d'affectation prévue</p>	<p>Fonds affectés à la formation et au perfectionnement ainsi qu'au soutien des nouvelles technologies de diffusion et des processus numériques de production TV</p>

Exposition « Baraques, xénophobie et enfants cachés »

Saisonniers: plus jamais ça !

Après l'adoption de l'initiative contre l'immigration de masse, il est question de réintroduire des contingents d'immigrants et le statut de saisonnier. Unia revient sur ce chapitre douloureux de l'histoire récente de la Suisse en accueillant une exposition itinérante sur la vie des saisonniers.

Lorsque nous pensons à l'histoire de la migration en Suisse de ces 70 dernières années, nous ne devons pas oublier les lieux où ont vécu les gens qui sont venus travailler en Suisse. Lieux géographiques bien sûr, mais aussi espaces de vie au quotidien. Les baraques ont longtemps fait partie du quotidien des migrant-e-s venu-e-s en Suisse comme saisonnier-

ère-s.

Le confinement dans les baraques reflétait bien les restrictions temporelles et juridiques subies par les saisonniers. Il n'y avait ni sphère privée, ni confort. En outre, les sexes étaient strictement séparés. D'où une vie dans une société de privation.

Engagement syndical fort

Les syndicats ont dénoncé ces abus et se sont engagés pour l'abolition du statut de saisonnier et de ses baraques. Ils ont réclamé le droit au regroupement familial, soit à une vie de famille pour toutes et tous. Ils ont revendiqué le droit du libre choix du poste de travail et du lieu de domicile, ainsi que le droit des travailleuses-euses au renouvellement de leur permis de séjour. Il s'agissait d'éviter que les saisonniers ne soient utilisés comme simples « amortisseurs conjoncturels ». Bien qu'on ne voie plus de ba-

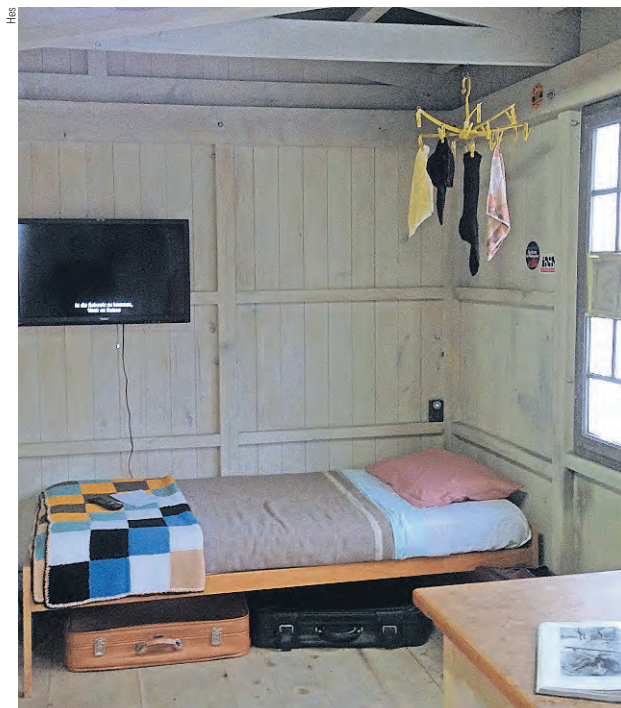
raques en Suisse aujourd'hui, les personnes disposant d'une autorisation de séjour limitée et travaillant dans des conditions précaires n'ont, elles, jamais disparues. Aux saisonniers ont succédé les résident-e-s de courte durée. Ils n'obtiennent souvent que des contrats de travail de très courte durée et travaillent dans de mauvaises conditions. De tels contrats ne permettent hélas pas de se familiariser avec ses droits et donc de se défendre en cas d'infraction contractuelle ou légale.

Les conditions difficiles perdurent

La Suisse profite du chômage qui sévit en Europe pour obtenir de la main-d'oeuvre bon marché. Les conditions de logement de ces personnes montrent à quel point leur position est fragile sur le marché du travail: elles habitent sur le chantier, sous tente ou dans une auto, faute de temps et d'argent pour trouver mieux. Comme au temps des saisonniers, cette main d'oeuvre privée de sa dignité est interchangeable.

Luis Manuel Calvo Salgado, historien

Texte tiré du dépliant de l'exposition



Un exemple de baraque destinée aux saisonniers. L'écran a été ajouté après coup, pour l'exposition...

PROCHAINES DATES

■ **Bienne 16 au 23 avril, vernissage: 16 avril le soir**
■ **Lausanne 27 avril au 2 mai**

■ **Bellinzona 5 au 11 mai, Vernissage: 5 mai le soir**
■ **Bâle 26 au 31 mai, Vernissage: 26 mai le soir**

Bref historique du statut de saisonnier

1934 La Suisse introduit le statut de saisonnier. Il permet aux entreprises d'engager de la main d'oeuvre étrangère pour une saison. Durant leur séjour, il est interdit aux saisonniers de changer d'employeur, de domicile et de faire venir leur famille.

1949 La durée maximale de séjour des saisonniers est ramenée à 9 mois.

1963 Le Conseil fédéral introduit les contingents. Chaque canton a désormais droit à un quota maximal de saisonniers.

1970 46 % des citoyen-ne-s votent oui à l'initiative Schwarzenbach qui visait à ramener à 10 % la population étrangère. 300 000 étrangers auraient dû partir.

1974 Crise économique. La Suisse exporte son chômage: d'ici début 1980, 200 000 travailleuses-eurs immigrés doivent rentrer chez eux.

1982 L'initiative de gauche « être

solidaires en faveur d'une nouvelle politique à l'égard des étrangers » ne recueille que 16 % de voix.

1991 Introduction du modèle des trois cercles. Les ressortissant-e-s de pays hors de l'UE ou de l'AELE n'ont plus guère de possibilité d'immigration légale. Le statut de saisonnier ne s'applique plus qu'aux ressortissant-e-s de l'UE/AELE.

2002 La libre circulation des personnes avec l'UE entre en vigueur. Toutefois, des statuts précaires liés à des autorisations de courte durée existent toujours; les syndicats continuent à lutter contre toute forme d'abus patronal.

2014 L'initiative intitulée « contre l'immigration de masse » de l'UDC a été acceptée à une petite majorité. Des représentants de l'UDC exigent la réintroduction du statut de saisonnier.

texte tiré du dépliant de l'exposition



L'expo a passé par Delémont en mars.

Sections

Lundi 20 avril ■ ZPV Fribourg

15h15
Salle des cours
CFF à Fribourg

Vous êtes cordialement invités, chers collègues et chers retraités, à notre assemblée générale suivie d'un petit apéro ainsi que d'un souper. Inscription jusqu'au 15 avril 2015 (il est possible de ne vous inscrire que pour le souper si vous ne pouvez pas vous libérer pour l'AG). Inscription soit sur la feuille au local ou auprès du président Daniel Mollard par mail: danmollard@bluewin.ch/par sms: 079 433 95 30 ou auprès de la secrétaire Coralie Risse par mail: coralie.risse@bluewin.ch/par sms: 079 568 27 84. Nous vous attendons nombreux!

Le comité ZPV Fribourg

Mardi 21 avril ■ VPT Lac Léman

15h
Salle de la
Nautique, Ouchy

Vous êtes invités à participer à l'AG des retraités. Ordre du jour statutaire.

Le comité

Mardi 21 avril ■ VPT TPF section urbaine

19h
Local des agents
du dépôt de
Chandolan

Tous les collègues libres ou en congés ainsi que les retraités sont les bienvenus.

Votre comité

Jeudi 23 avril ■ Section VPT TPF régionale

20h15
Auberge du Lion
d'Or
Farvagny

Tous les collègues actifs et retraités sont invités. Une collation sera servie après l'assemblée.

Le comité

Vendredi 24 avril ■ VPT MBC

à 19h
Salle de l'ancienne
poste
Tolochenaz

Assemblée de printemps

Prochaines dates à inscrire dans vos agendas :
• samedi 31 octobre :
assemblée romande de la
VPT à Lausanne (organisée
par la CGN)
• mardi 8 décembre :
assemblée d'automne

A l'ordre du jour, notamment, l'élection d'un nouveau membre à la commission de gestion et l'élection d'un secrétaire et d'un caissier (valable aussi au féminin).

Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de l'assemblée. Pour le comité: S Chevalier, C Chamusca, Y Berthold, D Dachauer, P Gut
Le comité compte sur votre présence !

Vendredi 24 avril ■ VPT Jura

Auberge du Lion
d'Or
Montfaucon
18h

Assemblée de printemps

L'assemblée sera suivie d'un apéritif d'automne. Pour ce faire, je te prie de t'annoncer d'ici au 22 avril auprès du soussigné : tél : 079 284 48 90 ou 032 951 21 14 mail : alain.gigon53@bluewin.ch
Pour le transport du retour, prière de vous annoncer au soussigné. *Le président : Alain Gigon*

Mercredi 29 avril ■ AS Ouest

18h
Buffet de la Gare
Salle des Vignerons
Lausanne

Assemblée de printemps

Invité: Jean-Claude Bonny, spécialiste des modèles d'avenir des CFF. Il répondra à vos questions concernant les nouveaux modèles de retraites de la CCT 2015. L'assemblée sera suivie d'un repas offert par la section. Inscription au repas: jusqu'au 19 avril à ouest@as-online.ch ou par téléphone au 078 825 66 90.

Vendredi 1^{er} mai ■ Cartel syndical SEV VPT Tpf

Entre 10h30 et
18h
Place Georges
Python Fribourg

Manifestation du 1^{er} mai

Le cartel SEV VPT Tpf réunissant les sections Rail-Urbain-Autobus, invite tous les membres SEV au 1^{er} mai. Sont associés également les sections ZPV Fribourg et PV Fribourg. Le cartel aura le plaisir de vous offrir une soupe de chalet. Nous pensons qu'il est important que le premier syndicat du service public de Suisse soit représenté en force lors de la fête des travailleuses et travailleurs. Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de vous inscrire chez: Michel Barras (section VPT Aut.) 079 658 73 21; Frédéric Lambelet (section VPT Rail) 079 959 44 99; Perritaz Pierre-Alain (section VPT Urbain) 079 667 92 12; Daniel Mollard (section ZPV Fribourg) 079 433 95 30; Jean-Pierre Neuhaus (section PV Fribourg) 079 505 32 17; Gilbert D'Alessandro pour les autres sous-fédérations 076 281 64 19.

Pour le cartel, Gilbert D'Alessandro

Pensionnés

Mardi 28 avril ■ Amicale des pensionné(e)s du Jura Bernois et de Bienne Romande

COOP Centre
Gare de Bienne
Dès 14h

N'oubliez pas la 4^e rencontre. Vous êtes tous les bienvenus. A tout bientôt.

Votre serviteur: Jacques

Mercredi 3 juin ■ PV Vaud**Sortie d'été, Franches Montagnes - St-Ursanne**

Inscription jusqu'au 20 mai 2015 par carte postale adressée à René Guignet, Route d'Aubonne 9a, 1304 Cossonay, ou par courriel: rene.guignet@hotmail.ch en mentionnant: nom, prénom, adresse et nombre de personnes

Pour notre première sortie 2015, nous vous proposons de découvrir sous un soleil que nous n'espérons pas avare de ses rayons, cette région bucolique des Franches Montagnes, avec ses vallons verdoyants et sa jolie cité médiévale de St-Ursanne. Nous vous proposons le programme suivant: Départ de Lausanne à 8h45, voie 8 avec l'ICN 1619, changement à Neuchâtel, dép. 9.32, voie 7, direction La Chaux-de-Fonds, puis de ce lieu, départ de voie 1 à 10.02, direction Saignelégier, à travers les Franches Montagnes. A l'arrivée à St-Ursanne, comme pour le retour l'après-midi, un bus sera organisé pour conduire jusqu'au centre-ville, celles et ceux qui rencontrent des difficultés pour marcher. A partir du 12h00, l'apéritif et le repas nous seront servis à l'Hôtel du Bœuf. Au menu: Salade campagnarde - Rôti de porc forestier - vacherin glacé. Après le repas et la traditionnelle partie récréative assurée par notre animateur de service, vous pourrez librement visiter cette jolie bourgade dont les pierres respirent encore l'animation de son riche passé. Nous prendrons le chemin du retour avec le train de 16h16, et après un changement à Delémont, nous arriverons à Lausanne à 18.15 Pour la prise en charge des frais du repas et des boissons (blanc, rouge, eaux minérales et café), une participation de 60.- vous est demandée. Cette dernière vous sera encaissée durant le voyage d'aller et nous vous remercions d'avance de prévoir la monnaie en conséquence. Titre de transport: Carte annuelle de voyage, carte journalière ou billet à demi-prix à destination « St-Ursanne» aller via Chaux-de-Fonds - Glovelier et retour via Delémont. Une belle journée en perspective pour laquelle nous nous réjouissons d'avance de votre nombreuse participation. Recevez nos amicales salutations.

Votre comité

Loisirs

Samedi 6 juin ■ 15^e championnat suisse USSC Badminton

9h45
Salle des sports
Mettlen
Pfäffikon ZH

Infos: www.ussc.ch ou
Hp. Graf, tél. 052 625 32 61.
Délai d'inscription: 10 mai
2015.

L'EBC Winterthur a le grand plaisir de vous inviter au 15^e championnat suisse USSC Badminton. Nous appelons à toutes et tous, joueurs de badminton des transports publics, d'affluer en grand nombre, vêtus pour l'occasion et équipés d'une raquette. Tout joueur amateur est également le bienvenu. Une planification attractive des parties assure des rencontres intéressantes.

Décès

Hans Bienz, chef de train, Lausanne; décédé dans sa 88^e année. PV Vaud.

Jean-François Chételat, responsable d'équipe, Courfaivre; décédé dans sa 65^e année. PV Jura.

Catherine Dutoit, veuve de Marcel, Lutry; décédée dans sa 92^e année. PV Vaud.

Madeleine Gerber, veuve d'Henri, St-Imier; décédée dans sa 93^e année. PV Jura.

Jean-Pierre Liaudet, chef de station, Coppet; décédé dans sa 89^e année.

PV Vaud.

Irène Magnenat, veuve de Jean, Grandson; décédée dans sa 93^e année. PV Vaud.

Fernand Michel, ctm pensionné, Genève; décédé dans sa 97^e année. PV Genève.

Bernard Terrapon, chef marchandises, Sion; décédé dans sa 90^e année. PV Valais.

Emma Von Gunten, veuve de Peter, Bienne; décédée dans sa 94^e année. PV Bienne.

Comité central VPT

La violence au centre des préoccupations

Les 26 et 27 mars dernier, le comité central VPT s'est réuni à Morges. La violence était au cœur des discussions.

Une séance qui s'est déroulée en présence de Barbara Spalinger, vice-présidente SEV, Carmelo Scuderi (TL) qui remplace Johan Pain au comité central, son élection officielle aura lieu à l'assemblée des délégués, et Stéphane Chevalier (MBC), qui était sur «ses terres».

Le président Gilbert D'Allessandro a souligné que le sondage envoyé l'année dernière à toutes les sections a remporté un grand succès. Il a été décidé que les journées VPT d'automne 2015 auront comme sujet principal «Débat sur la violence». En pratiquant de la sorte, un nombre très important de membres sera touché, ce qui n'aurait pas été le cas en organisant une seule séance consacrée à ce sujet.

Il a justement aussi été question des journées VPT. Si elles ont l'avantage de favoriser des rencontres entre anciens et nouveaux membres, elles doivent également avoir à l'ordre du jour un point fort syndical, dira Barbara Spalinger. Il est normal que le comité central puisse avoir une vision sur le programme. Dans le cadre de l'organisation



Le comité central a siégé à Morges les 26 et 27 mars.

d'une journée sur le service public, le SEV se joindra à l'USS en compagnie du SSP. La VPT a pour objectif d'être présente avec toutes ses branches. Le SEV veut combattre TISA, la VPT ne baisse pas les bras, elle collabore activement dans ce combat.

Le SEV se positionne avec fermeté contre la «très à la mode» rémunération au mérite. Des discussions sont en cours, mais en aucun cas il est prévu de passer des accords. Il est d'actualité d'évaluer le personnel, pour certains métiers ceci est parfois difficile, comment évaluer un mécanicien (seul dans sa cabine)? S'il est à l'heure en gare sa prestation est donc excellente? Selon le comité central les évaluateurs devraient avoir une formation très complète.

La VPT se réjouit que plusieurs CCT aient été signées dans la branche navigation, les conditions de travail s'en trouvent ainsi améliorées.

La VPT maintient le nombre de ses membres malgré les décès et les démissions, l'engagement constant de ses membres pour le recrutement est à l'origine de ce résultat réjouissant. Aujourd'hui, les gens changent plus facilement de profession qu'autrefois, ils ne font plus toute leur carrière dans la même entreprise et démissionnent du SEV s'ils quittent les transports. Ce phénomène nous oblige à nous mobiliser davantage. Toutes les branches font preuve d'un certain dynamisme, la VPT ne s'endort pas!

En raison de son départ de la Jungfrau pour rejoindre le BLS,

Andreas Häsler prend congé du comité central, il est remercié pour l'excellent travail accompli durant son mandat et reçoit un cadeau du comité.

Andreas remercie chaleureusement l'assemblée et dit avoir eu de la chance de travailler au comité central.

Un merci spécial a été adressé aux traducteurs Jürg Humi et Patrick Rouvinez. Il faut relever que c'est ce dernier qui s'est occupé de la parfaite organisation de ces deux journées.

Pour clore, Gilbert, qui durant la séance nous a laissé voir qu'il n'a pas perdu son tempérament (issu de ses origines...), a félicité l'assemblée de ses idées enrichissantes et a souhaité santé et bonheur à chacune et chacun.

René Tschantz

PV Genève

Le nîet des CFF

65 des 321 membres de la PV Genève avaient rallié l'UOG le 24 mars. Depuis notre fête de l'Avent 2014, nous déplorons 6 décès. Merci à contact.sev pour la tenue de la rubrique des décès, c'est hélas une information qui compte pour nous les pensionnés.

Manifestation du 7 mars 2015, à Berne: 7 membres de notre section ont fait le déplacement, bravo. Congrès SEV 2015: Serge Anet et Alfred Antenen représenteront la section, avec aussi André Broye qui préside la commission de gestion de la PV.

FVP: la commission centrale de la PV est intervenue par écrit auprès d'Andreas Meyer, patron des CFF, pour que soit revue la valeur du Rail chèque. Comme réponse: c'est «nîet»! Sur le plan local, «notre» BON Unireso valeur 50 fr. est supprimé (30 membres en avaient profité). En cause, les difficultés financières du canton. Pour faire bon poids, à Genève, ce sera une commission du Grand Conseil qui sera l'interlocuteur pour les modifications tarifaires. Une «genevoiserie» de plus! CCT des actifs CFF, le président commente les 4 modèles de retraite. Nous avons connu des temps plus simples... mais nous ne restons pas insensibles à la protection sociale des travailleurs d'aujourd'hui!

Le comité

PV Fribourg

Christian Levrat pour parler de l'AVS

Le président de la PV Fribourg, Jean-Pierre Neuhaus, ouvre l'assemblée de printemps en présence de 77 membres. Il salue particulièrement l'orateur du jour, Christian Levrat.

Le Conseiller d'Etat et président du PS tient l'assemblée en haleine durant plus d'une heure. Sa présentation suscite de nombreuses questions qui débordent même le thème traité. Depuis la dernière assemblée générale, neuf membres nous ont quittés pour toujours. Nous

avons enregistré l'arrivée de trois nouvelles personnes ainsi que le transfert d'un membre de la PV Berne. L'effectif de la section est de 327 membres.

La parole est donnée à Thérèse Ribotel, visiteuse des malades. Avec Eveline Lambert, elle a effectué 34 visites aux résidents de homes médicalisés, dans les hôpitaux ainsi qu'à des personnes handicapées ou malades. En outre 13 nonagénaires se sont vu remettre un cadeau. Les deux visiteuses se sont même déplacées avec le président pour féliciter Jean Schuway de Romont, entré dans sa 101^{ème} année en décembre dernier.

Thérèse Ribotel adresse également un grand merci à Yvonne Rohner, épouse de notre vice-président, qui, pour des questions de langue, participe aux visites en Singine. Charles Savary, présente les comptes 2014 qui bouclent par un léger déficit de 187 fr. 82. Malgré ce résultat négatif, le rapporteur, Eric Pont, relève la parfaite transparence des comptes. Il prie l'assemblée de les approuver et d'en donner décharge au comité. Pour remplacer Eric Pont, un membre suppléant de la commission de gestion est nommé en la personne de Jacques Sauterel. Après quoi, et comme à l'accou-

tumée, Jean-Pierre Neuhaus brosse un tableau complet et détaillé de ce que fut l'année dernière dans le monde, en Suisse, au SEV, au sein de la sous-fédération PV ainsi qu'à la section PV Fribourg. Jean-Paul Hadorn, nouveau responsable de la commission d'animation, informe l'assemblée que la sortie du mardi 9 juin nous permettra de visiter le siège de la police fribourgeoise à Granges-Paccot. Le 16 septembre, une promenade nous fera découvrir la région de Moncors. Quant à la sortie annuelle, elle aura lieu le mardi 16 juin dans la région de Bretaye. Jean-Pierre Neuhaus rappelle

que la traditionnelle soupe du chalet sera servie le 1er septembre par Maurice Kolly au Gros Prarays. Quant à l'assemblée d'automne, elle aura lieu le 17 novembre à Rosé. Avant de conclure, le président rappelle que la couverture de la caisse de pensions CFF est encore insuffisante pour espérer une adaptation des rentes. Enfin, notre président encourage les membres à se rendre à Brenscino où l'hôtel du SEV accorde des prix attractifs en fin de semaine. Il rappelle à chacune et chacun d'utiliser leur bon FVP d'une valeur de 100 francs.

Le secrétaire : Jacques Zulauff

■ Commission centrale ZPV

Application scandaleuse de la nouvelle gestion du temps

Lors de la séance de commission centrale du 5 mars, Andreas Menet, président central, a informé qu'il n'y aurait, selon les déclarations d'Erich Rutschmann, pas de suppressions de tours dans le cadre des mesures d'économie 2015.

La ZPV tient à jour une liste de contrôle des suppressions de tours. La sous-fédération veille avec attention à la situation et espère que les collègues jouent le jeu en informant lorsqu'il y a des cas de suppressions.

L'application de la nouvelle gestion du temps a été lon-

guement discutée. Le fait que la direction de la planification estime qu'il n'y a plus besoin de parler avec le personnel puisque les supérieurs détiennent la totale responsabilité est scandaleux. Beaucoup de responsables en profitent pour appliquer leurs idées et sapent les droits de leurs collaborateurs. Les dispositions légales sont cependant encore toujours valables avec cette nouvelle gestion du temps. Dans les rangs des responsables, on pense malheureusement souvent que les BAR et la CCT ne sont que des lignes directrices et que, sous certaines conditions, il n'y a pas besoin de les respecter. C'est tout simplement scandaleux!

Elections CoPe

Des élections auront lieu dans les CoPe. Les candidats pouvaient s'annoncer entre le 6 mars et le 8 avril. La CoPe du personnel des trains a une place vacante à Bâle et une en Suisse romande. On cherche des candidats aussi bien côté Suisse allemande que côté Suisse romande.

Dans la région Mitte, on ne comprend pas le nouveau modèle de répartition dans le trafic régional. Le personnel des trains du trafic régional craint que la flexibilité de la répartition ne souffre de ce nouveau système. La ZPV demande qu'on respecte les BAR.

La prochaine séance de commission centrale aura lieu le 20 avril.

Janine Truttmann

■ Sous-fédération TS

Visite à Krefeld

L'atelier de la DB à Krefeld pour la maintenance des véhicules existe depuis 120 ans. Son histoire est empreinte de hauts et de bas. Visite de représentants de TS.

Les 20 dernières années surtout ont été marquées par des changements indescriptibles, pour les véhicules du trafic voyageurs comme pour les véhicules de traction, pour tous les trains électriques du trafic régional et du trafic grandes lignes.

Le président central TS Werner Schwarzer et le vice-président de la CoPe Voyageurs Roger Derungs ont répondu à l'invitation du président du conseil d'entreprise des ateliers de Krefeld, Dietmar Giesen, pour une visite les 16 et 17 mars 2015. A Krefeld, ce sont 1150 collaborateurs qui travaillent sur une surface de plus de 200 000 m².



Durant une visite de deux heures à travers les ateliers, nous avons été étonnés par les places de travail super modernes et très propres qui se cachaient derrière les façades

de briques qui figurent au patrimoine historique.

Préparation des composants

Pour répondre aux besoins des réviseurs des ICE et des véhi-

Formation SEV:

Recruter avec succès pour le syndicat

Lors de l'échange d'expériences intitulé « Recruter avec succès pour le syndicat », des collègues qui ont eu du succès dans le recrutement des membres vont présenter leurs méthodes. Par des discussions ouvertes, il sera possible d'échanger ses impressions sur ses propres méthodes et celles des autres et ainsi, de se développer. Il n'y a pas de recette miracle pour le recrutement des membres, mais des idées novatrices et une nouvelle motivation nous permettent d'avancer.

Contenu du cours: moi en tant que recruteur/recruteuse: rôles et tâches, arguments et instruments, trucs et astuces. Méthodes d'encadrement des membres, méthodes de recrutement dans des domaines difficiles, bonnes pratiques – mauvaises pratiques, échange d'expériences.

Utilité du cours: les participants se plongent avec leurs stratégies dans le recrutement des membres et élargissent leur répertoire d'instruments et de stratégies pour le travail de recrutement des membres.

Public-cible: responsables du recrutement et membres des comités de section et des sous-fédérations et toute personne intéressée.

Animation de la journée: Elena Obreschkow, coach des sections SEV ainsi que Jérôme Hayoz, secrétaire syndical SEV et formateur d'adultes.

Orateurs: les collègues et d'autres experts en recrutement ainsi que des représentantes et représentants des organes de direction des sous-fédérations.

Lieu: secrétariat central à Berne

Date: **mardi 16 juin 2015**

Inscriptions: eveline.tanner@sev-online.ch ou tél 031 357 57 11

Traduction simultanée allemand-français

cules du trafic régional mais aussi pour la clientèle extérieure, les composants comme les roues, les moteurs, les plaques tournantes, les transmissions, les ventilateurs à moteurs et les modules WC sont préparés.

Réparations de véhicules accidentés

Comme les ateliers de Krefeld disposent du certificat pour les travaux de soudage sur l'aluminium pour les véhicules sur rail, les véhicules accidentés y sont aussi régulièrement réparés. Il en va de même pour la préparation des composants de fibre optique. Dans les deux cabines combinées de laquage et de séchage, les processus correspondants ont lieu. Les plateformes élévatrices pivotantes les plus modernes permettent de travailler sur les côtés, sur l'avant et sur le toit du véhicule.

Les défis

Lors de la séance qui a suivi,

durant laquelle nous avons échangé nos impressions, les défis des prochaines années dans le domaine des composants et de la maintenance modularisée ont aussi été discutés. Ces prochaines années – en fait nous devons nous y mettre tout de suite – notre tâche la plus urgente est d'adapter les ateliers et les centres d'entretien aux nouvelles exigences, et de former le personnel en conséquence. Le management du personnel se trouve confronté au défi de trouver suffisamment de personnel qualifié, ceci malgré le changement démographique. Une fois de plus, nous devons prendre en considération le fait que les problèmes que nous connaissons ne s'arrêtent pas à la frontière suisse mais qu'ils existent aussi chez nos voisins. Nous avons remercié Dietmar Giesen pour son accueil et l'avons invité à venir en Suisse.

Service de presse TS

■ PV Jura - assemblée du 18 mars à Bassecourt

Transports publics jurassiens: « La demande a été créée par l'offre »

Le président ouvre l'assemblée en saluant les 44 membres présents ainsi que la chorale. Malgré le beau temps qui inciterait plutôt à la promenade, il donne la parole à la chorale qui interprète 5 chansons.

Françis Bögli président de la chorale prend la parole, il dit qu'il est content de nous voir, il fait bon chanter dans un train et ne pas trainer dans un champ. Le président salue Jean-Louis Rérat qui est parmi nous pour la première fois. L'ordre du jour est statutaire. 2 scrutateurs sont nommés, il s'agit de Rosette Richard et Eric Wittwer. La lecture du PV n'est pas demandée, celui-ci

est accepté par l'assemblée. Le président fait le bilan de l'activité 2014 de la section. Il relève que le collègue Benoît Koller a été élu à la commission de gestion de la sous-fédération PV. Pour terminer, il tient à remercier tous les collègues du comité, avec qui il fait bon travailler. Benoît présente les comptes 2014 qui bouclent avec un léger excédent. Les comptes ainsi que le budget 2015 sont acceptés par l'assemblée. Dans les mutations, ce sont 8 nouveaux membres qui nous ont rejoints, dont des dames veuves et 2 démissions, 14 décès.

Exposé

David Asseo, délégué aux transports du canton du Jura, parle des actualités en matière

de transports publics dans le canton du Jura. Le dynamisme des transports publics jurassiens est clair, avec 115 km de chemins de fer et 5 lignes, 343 km de bus et 27 lignes, 1 réseau de bus de nuit et une zone de transports à la demande. Il y a une très forte progression de l'offre et de la fréquentation des transports publics du Canton du Jura sans le (S3 Bâle-Delémont). Il y a une évolution positive dans toutes les régions du canton. La part nodale des transports publics du canton du Jura a progressé de 8 points (+65%) en 10 ans et est maintenant proche de la moyenne suisse (23,4%). 9 millions ont été investis sur les gares CFF par le canton en 2005 et 2008. En conclusion, a expliqué Da-

vid Asseo, « la demande a été créée par l'offre ». Il faut travailler sur la complémentarité bus-train et donner la priorité à la régularité, la fréquence et l'amplitude. Le président remercie David Asséo pour son exposé très intéressant en lui remettant une petite attention.

Une collation est ensuite offerte aux membres.

Le secrétaire : Oscar Schaub

AGENDA

3 dates à retenir

- Le 27 août aura lieu la sortie au musée de l'automobile à Mulhouse. Le repas de midi est prévu à l'Hôtel du Cheval Blanc à Baldersheim.
- Le jeudi 10 septembre aura lieu la sortie aux Chainions

avec les marcheurs et les non marcheurs.

- Le 3 décembre, la traditionnelle fête de Saint-Nicolas au Restaurant du Jura à Bassecourt.

Séance du comité central RPV à Thoune

Visite sur le terrain: ça fonctionne!

Hanspeter Eggenberger, président central RPV, a accueilli les participants (comité central, commission de gestion et le traducteur Alfred Imhof) à Thoune le 26 mars, pour une séance de deux jours.

Le président a tout d'abord abordé les thèmes CFF. Division Infra: le directeur d'exploitation, Bruno Stehrenberger, quitte les CFF. C'est Ruedi Büechli qui reprend cette fonction et sa place de responsable de production à Cargo sera occupée par Jon Bisaz. Division P: le nettoyage mobile a fait ses preuves. Le software Sopre pour la planification sera introduit au plus tôt en 2016.

Division Cargo: le système de planification Caros est en service dans la région Trois-Lacs et les premières impressions sont bonnes. Les conditions-cadre vont être négociées avec le SEV. CFF Groupe: la livraison des radios LISA est terminée à Bau. Le planning d'introduction du nouveau système a été repoussé vu les problèmes rencontrés lors d'appels groupés. Aussitôt que cela sera résolu, un nouveau planning sera établi. Les résultats du sondage de satisfaction du personnel ont été dévoilés. La satisfaction a augmenté. Les processus de travail ne donnent par contre pas satisfaction et vont être revus.

Sous-fédération, quelques chiffres

RPV interne: l'effectif des

membres est de 1286 au 1.1.2015, avec 44 nouvelles adhésions. Il y a eu malheureusement 4 décès et une minute de silence a été observée en leur honneur. Un membre suppléant pour la commission de gestion sera présenté pour l'élection lors de l'AD de mai. Pour la commission centrale, on cherche encore et toujours des collègues intéressés. Les comptes, le rapport annuel et le budget 2016 ont été discutés. La commission de gestion a remercié la commission centrale RPV pour le travail effectué, cela en situation de sous-effectif depuis des années. Markus Zwahlen a été élu à la commission de gestion de la FSG. Des changements ont été discutés en matière de prescriptions de circulation des trains et le président cen-

tral va transmettre notre position. Une nouvelle signalisation pour les voies de raccordement est prévue. Se pose la question de la nécessité de ce signal. SEV: la visite sur le terrain à ZH Herden, par l'équipe du secrétariat régional de Zurich accompagné d'Elena Obreschkow, a été un succès: on a enregistré 11 nouvelles admissions. Un grand merci à tous ceux qui ont participé. Il semblerait que c'est vraiment une bonne chance qu'il faudra renouveler. La présence du SEV sur place a été très appréciée. L'objectif de recrutement 2015 du SEV est fixé à 1800 collègues. En 2014, il y a eu 1667 nouvelles adhésions. La Conférence CCT aura lieu le 15 avril à 13 h 45 à Berne. On attend encore une décision du tribunal

arbitral concernant la décision 25. CoPe: des élections auront lieu en juin. Les circonscriptions ont été revues. Les candidats doivent être annoncés au SEV. Il peut y avoir des élections tactiques s'il y a juste le nombre de candidats, sinon des élections auront lieu. Une demande a été faite concernant un nouvel habit de pluie, mais elle est encore examinée par les RH. L'aspect convivial ne doit pas manquer dans ce genre de rencontre et nous avons visité ensemble un musée Michael Jackson. Un grand merci à la section RPV Thoune et à Jürg Schüpbach, qui ont très bien organisé les deux journées.

RPV



Une longueur d'avance.



Environ 3000 collaborateurs motivés veillent à ce que chaque année 60 millions de passagers et chaque jour 35 000 tonnes de marchandises arrivent à destination de manière fiable et sûre. Nous participons activement à l'organisation du chemin de fer et des transports publics et, forts de notre ancrage régional, nous sommes près de nos clients. Venez rejoindre notre équipe dynamique de mécaniciens de locomotive au poste de

Mécanicien(ne), catégorie B à Fribourg, Neuchâtel, Biel/Bienne et Berne

Le défi qui vous attend: Vous amenez, à bord des trains voyageurs de BLS, nos voyageurs à destination en toute sécurité et de manière ponctuelle. Au sein du trafic régional, vous gardez par ailleurs un service clientèle professionnel et contribuez à la bonne image de notre entreprise.

Votre profil: Vous avez validé avec succès une formation continue de mécanicien(ne) sur locomotive de catégorie B, conformément à l'OVCM. Vous êtes par ailleurs titulaire d'un permis de conduire de catégorie B pour les véhicules routiers. Votre sens marqué du service vous permet de répondre activement aux besoins de nos clients. De langue maternelle française ou allemande, vous maîtrisez l'autre langue au niveau A1 (Telc ou Delf).

Montez à bord! Au sein d'un environnement personnalisé et valorisant, vous bénéficierez des conditions idéales pour mettre en avant vos atouts et vos idées et contribuer à l'avenir de BLS. Vous serez conquis par la diversité qu'offrent les transports publics.

Vous voulez faire bouger les choses? Vous trouverez des informations complémentaires ainsi que le descriptif détaillé des postes sur www.bls.ch/jobs

fiable, ambitieux, sympathique



www.bls.ch

Angle droit

Le dur combat pour une rente

Un ancien agent de manoeuvre a dû demander le soutien du SEV pour que soit réévaluer sa rente invalidité.

Lorsqu'on est en en bonne santé, on oublie facilement la chance que l'on a. Une maladie chronique, outre les souffrances physiques et psychologiques, peut entraîner d'importantes difficultés professionnelles et financières.

Dans ces situations, on devrait pouvoir s'appuyer sur les assurances sociales, dont les prestations ne sont hélas pas automatiques. A 37 ans, Martin (prénom fictif) commence à travailler comme agent de manoeuvre aux CFF. Après quatre ans et demi, il est atteint d'un lumbago, avec de fortes douleurs dorsales permanentes, si bien que neuf mois plus tard il est jugé inapte pour la manoeuvre pour des raisons médicales. A 42

ans, il ne peut exercer qu'une activité légère à 50%. Il devient alors coursier et effectue des nettoyages pour les CFF, mais il obtient une dispense pour les nettoyages, pour des raisons médicales. Outre une dégénérescence de la colonne vertébrale, Martin souffre aussi de problèmes intestinaux d'origine génétique. Une année plus tard, l'AI lui reconnaît une demi-rente.

Environ deux ans plus tard, les CFF résilient les rapports de travail. Martin se retrouve ainsi avec une rente invalidité versée par la caisse pension de 1313 fr. par mois et une demi-rente AI de 723 fr. Sans le salaire de son épouse, leur famille de 5 personnes ne pourrait pas joindre les deux bouts.

Revision de la rente AI

L'état de santé de Martin

empire, si bien qu'il ne peut plus travailler du tout. La procédure de révision de la rente qu'il a demandé ne donne pas de résultats concrets, malgré l'expertise médicale. Celle-ci précise pourtant que Martin, 48 ans, ne peut exercer que des activités légères principalement en position assise. Martin demande de l'aide au SEV, dont il a toujours été membre, en dernier lieu au sein de la PV. Dans un premier temps, il s'adresse à la protection juridique SEV Multi qui le redirige vers le SEV en raison du contrat qui lie les deux organisations. Le SEV confie le dossier à un avocat de confiance qui demande une nouvelle révision de la rente AI, s'assurant que les expertises réalisées de manière tendancieuses.

Celles-ci concluent à une incapacité de travail presque totale de Martin. Une année

plus tard, l'AI reconnaît à Martin, 58 ans maintenant, une rente complète de 1184 fr. par mois, avec un effet rétroactif de 20 mois. La caisse de pension intervient et demande le remboursement de la demi-rente substitutive, plus élevée que la demi-rente AI. Martin se retrouve avec une demande de 2620 fr. que son avocat du SEV ne peut même pas contester.

Complémentaires niées dans un premier temps

L'avocat fait une demande de prestations complémentaires que la caisse cantonale de compensation lui refuse dans un premier temps. L'homme de loi ne lâche pas l'affaire et fait recours en arguant le changement de la situation financière de la famille de Martin. Ses deux filles ont quitté le foyer et leur participation financière

au loyer vient à manquer. Par ailleurs, l'épouse de Martin a épuisé son droit aux indemnités de chômage et maladie.

La ténacité a payé

Le recours est finalement accepté et la caisse de compensation reconnaît un droit aux prestations complémentaires de 2256 fr., dont 400 fr. versés directement pour les primes d'assurance-maladie ainsi qu'un versement rétroactif de 20 832 fr.

Sans susciter des sauts de joie, cette décision permet à Martin et à sa famille d'envisager l'avenir avec un minimum de confiance et de considérer très positivement la protection juridique du SEV.

L'équipe de la protection juridique

L'équipe d'Helvetia répond à une question de lecteur

La prévoyance doit aussi être une préoccupation des femmes

Je ne suis pas mariée, j'ai 45 ans et je suis maman de deux enfants. Mon partenaire travaille comme chef de train et moi je travaille à temps partiel dans les transports publics urbains. A quoi dois-je faire attention au niveau de ma prévoyance?

S. M. de Z.

Chère Madame M.,

Il est très bien de se poser ce genre de questions, car malheureusement beaucoup délaissent ce problème, ou le délèguent simplement à leur partenaire. Comme le montre un sondage régulier d'Axa, ce sont souvent malheureusement les femmes qui ne se

préoccupent pas suffisamment de ce sujet. Par exemple, trois sur dix ne savent pas quel est l'âge de la retraite. Si leur partenaire décède ou si elle divorce, ce manque de connaissances va engendrer, en plus de la souffrance morale, des soucis importants dont parfois des soucis financiers.

AVS: montants minimaux et désavantage d'être non mariés

Les notions les plus importantes s'expliquent au moyen des trois piliers. Dans le premier pilier, l'AVS et l'AI, il faut faire attention au fait que les personnes non mariées ne reçoivent pas de rente si le partenaire ne peut plus travailler

ou s'il décède. Si de plus la femme concernée est femme au foyer, elle doit veiller en particulier à payer la cotisation minimale pour l'AVS. Elle aura sinon des lacunes de cotisations qui entraîneront des prestations plus basses.

Les gens non mariés doivent faire attention à leur 2^e pilier

La situation est quelque peu meilleure en matière de deuxième pilier. La prestation est bien sûr là aussi liée à différentes conditions. Les conjoints doivent être ensemble, en règle générale, depuis au moins cinq ans pour que la personne qui reste ait droit aux prestations. Et il peut y

avoir d'autres critères qui entrent en ligne de compte. De plus en cas de séparation d'un couple non marié, il n'y a pas de partage des avoirs de la caisse de pensions.

Dans diverses circonstances, les prestations des deux premiers piliers peuvent donc être clairement limitées dans le cadre d'un couple non marié. Les diminutions de revenus vont de pair avec une perte de niveau de vie. En cas de décès, il faut aussi faire attention aux prestations auxquelles ont droit les enfants.

Comblent les lacunes

Vous et votre partenaire devriez dès lors, avec l'aide d'un

conseiller compétent, prendre des mesures en conséquence, pour éviter des tels problèmes. Vous pouvez conclure un 3^e pilier, avec une assurance en cas de décès ou d'invalidité. Cela évite les manques des deux premiers piliers, au moins pour une partie. La prévoyance vieillesse et l'assurance risque peuvent être combinées au travers de solutions d'assurances, comme le 3^e pilier de type a. Si vous êtes tous deux affiliés à une caisse de pension, vous pouvez déduire alors un montant maximum de 6768 francs aux impôts. Cela vaut également pour les couples mariés. *L'équipe-conseil d'Helvetia.*

Pétition de la sous-fédération AS

Une dégradation vécue comme une injustice

Un déménagement subi qui engendre des suppressions ou des diminutions de l'allocation régionale? Les chefs de circulation des trains (CCT) ne sont pas d'accord et l'ont fait savoir à leur direction.

mandent que l'indemnité régionale soit garantie au-delà des deux ans fixés par la convention collective, soit de manière illimitée. En effet, les allocations régionales sont différentes, selon le lieu de travail: de 4800 francs à Genève, les chefs de circulation passeraient à 3000 fr. à Lausanne et de 3000 à Berne et Bâle, ils

la pétition ont mis en avant leur flexibilité dans le cadre de ces déménagements et le fait que le maintien de leur indemnité régionale de manière illimitée pourrait être une façon de les récompenser des efforts consentis. Si les collaborateurs ne ressentent pas de reconnaissance et perdent ce montant, ils iront voir ailleurs et les



De gauche à droite : Peter Kämpfer, président central AS, Elmar Burgener, chef ad interim de l'exploitation à Berne, René Zürcher, président de la branche Infra à AS, Joel Jufer, membre AS branche Infra et Rainer Ducrey, chef des ressources humaines chez Infra.

Les centrales d'exploitation de Lausanne et d'Olten accueillent à terme tous les CCT, venus des anciens centres de Bâle, Berne et Genève. Ce déménagement se fera dans les prochains mois pour certains, encore plus tard pour d'autres. Mais ce qui est certain, c'est que tous verront leur indemnité régionale soit diminuer, soit être carrément supprimée. De quoi ressentir une grande injustice, dénoncée via une pétition, remise jeudi 9 avril à la direction au Centre du Wankdorf à Berne.

Pétition plébiscitée

La sous-fédération a organisé une récolte de signatures dans les centrales d'exploitation auprès des collaborateurs concernés par une diminution ou une suppression de l'allocation régionale en raison d'un déménagement. Plus de 90% des employés concernés ont signé la pétition, à savoir un total de 131 personnes, et de-

passeraient à zéro à Olten, en raison d'un coût de la vie plus bas. Logique? Pas tant que ça ...

Plusieurs raisons de maintenir l'indemnité telle quelle

Les CCT continueront pour la plupart à habiter dans la même ville, et auront en plus à subir les trajets plus longs pour se rendre à leur travail. Ils auront encore des frais supplémentaires dus à cet éloignement de leur lieu de travail. Des diminutions de salaire ne peuvent que démotiver les employés. L'indemnité régionale subsiste durant deux ans, mais au terme de cette période, les collaborateurs vivront une réelle perte de salaire. Joel Jufer, membre AS, a souligné que ce montant de 3000 francs n'était pas du tout anodin, notamment pour les familles. Et même s'il n'y a pas de droit inscrit dans la CCT, «cette suppression est vécue comme une injustice». Les signataires de

CFF en pâtiront en voyant des connaissances et du savoir-faire partir dans d'autres entreprises. Ils sont déjà nombreux, les collaborateurs formés aux CFF qui partent vers d'autres horizons. Leur octroyer une garantie illimitée de l'indemnité régionale serait un moyen de leur montrer de la reconnaissance et de les motiver à rester aux CFF. Ce serait un signal positif, qui ne coûterait rien à l'entreprise, puisque la somme salariale totale n'augmenterait pas, un tel montant étant déjà payé actuellement. Les CFF ont promis d'étudier la question, en soulignant que cette problématique leur était connue et qu'ils allaient réfléchir à une solution. Une pétition identique a été remise hier à la direction de CFF Cargo à Olten, pour les collaborateurs ayant subi une suppression de leur indemnité régionale lors du déménagement à Olten.

Henriette Schaffter

Photomystère: «Où la photo a-t-elle été prise?»



Le concours de **contact.sev**

Les photos de notre concours représentent un lieu ou un objet en rapport avec les transports publics et leur environnement.

Le ou la gagnant(e) sera tiré(e) au sort parmi les réponses correctes.

Solution du concours paru dans **contact.sev** n° 6:

La gare routière de Fribourg.

Le sort a désigné **Léticia Oehler Schmid, domiciliée à Arboldswil et membre de la section AS Berne.**

Conditions de participation:

Par carte postale Inscrivez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse sur une carte postale et retournez-la-nous à: SEV, Photomystère, case postale, 3000 Berne 6.

Par e-mail Envoyez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse par e-mail à: mystere@sev-online.ch

Sur Internet Rendez-vous sur notre site www.sev-online.ch, cliquez sur l'encadré Photomystère qui se trouve à droite sous l'agenda et remplissez le formulaire.

Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Dernier délai de réception des réponses: mercredi 22 avril 2015